

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1215**21 décembre 2001****SOMMAIRE**

Arpad, S.à r.l., Luxembourg	58316	bourg	58287
Covifa Luxembourg International, S.à r.l., Luxembourg	58303	MFI-Master Fund International, Sicav, Luxembourg	58290
JPMorgan Fleming Liquidity Funds, Sicav, Luxembourg	58275	MFI-Master Fund International, Sicav, Luxembourg	58290
Lemanik Asset Management Luxembourg S.A., Luxembourg	58275	MIH, Merloni Investment Holding, Luxembourg	58289
LO Selection, Sicav, Luxembourg	58279	MIH, Merloni Investment Holding, Luxembourg	58289
LO Selection, Sicav, Luxembourg	58279	MKI-Ventures Holding S.A., Luxembourg	58290
Locations Privées, S.à r.l., Luxembourg	58283	Mobilux S.A., Luxembourg	58291
Lombard Odier German Development S.A., Luxembourg	58280	Mobilux S.A., Luxembourg	58291
Lombard Odier German Development S.A., Luxembourg	58280	Naarden International Holding S.A., Luxembourg	58292
Lombard Odier Invest UK, Sicav, Luxembourg	58279	Naarderpoort, S.à r.l., Luxembourg	58292
Lombard Odier Invest UK, Sicav, Luxembourg	58279	Naarderpoort, S.à r.l., Luxembourg	58292
Lombard Odier Japan Development S.A., Luxembourg	58281	Netgels S.A., Luxembourg	58294
Lombard Odier Japan Development S.A., Luxembourg	58281	Netgels S.A., Luxembourg	58294
Luxdynamic S.A.H., Luxembourg	58282	New Geofelt, S.à r.l., Luxembourg	58285
Luxdynamic S.A.H., Luxembourg	58282	Newton Gestion Luxembourg S.A., Luxembourg	58295
Luxdynamic S.A.H., Luxembourg	58282	Newton Gestion Luxembourg S.A., Luxembourg	58295
Luxpétrole S.A., Luxembourg	58278	Novel S.A., Luxembourg	58284
Luxpétrole S.A., Luxembourg	58278	Novel S.A., Luxembourg	58284
Luxvélo S.A., Wasserbillig	58278	Nowa Holding, S.à r.l., Luxembourg	58296
Maaskade, S.à r.l., Luxembourg	58280	Nowa Holding, S.à r.l., Luxembourg	58296
Maaskade, S.à r.l., Luxembourg	58280	Otto Investments Holding S.A., Luxembourg	58298
Marchall, S.à r.l., Luxembourg	58281	Oxea Management S.A., Luxembourg	58297
Marchall, S.à r.l., Luxembourg	58281	PA Investments S.A., Luxembourg	58292
Marcuard Cook Fund Advisory S.A., Luxembourg	58283	Parsimonium S.A., Luxembourg	58303
Maydream S.A., Luxembourg	58282	Parsimonium S.A., Luxembourg	58303
MC Premium, Sicav, Luxembourg	58284	Parsimonium S.A., Luxembourg	58303
Merchant Trust S.A., Luxembourg	58285	Patavium Asset Management S.A., Luxembourg	58295
Merchant Trust S.A., Luxembourg	58285	Patavium Asset Management S.A., Luxembourg	58295
Mercurey Finance S.A., Luxembourg	58286	Patent and Shares International Holding S.A., Luxembourg	58302
Mercurey Finance S.A., Luxembourg	58286	Patria Investment Fund, Sicav, Luxembourg	58296
MFI, Merloni Finanziaria International S.A., Luxembourg	58287	Patria Investment Fund, Sicav, Luxembourg	58296
MFI, Merloni Finanziaria International S.A., Luxembourg	58287	PBE S.A., Luxembourg	58286
		Piemme International S.A., Luxembourg	58302
		Potomac Engineering S.A., Luxembourg	58297
		Pritoh International S.A., Luxembourg	58302
		Pro Tech In Holding A.G., Luxembourg	58309
		Projet Dalheim S.C.I., Schiffange	58287

ProLogis Netherlands XXIV, S.à r.l., Luxembourg	58308	Romed International S.A., Luxembourg	58313
ProLogis Netherlands XXVI, S.à r.l., Luxembourg	58308	Romed International S.A., Luxembourg	58313
ProLogis Netherlands XXVIII, S.à r.l., Luxembourg	58308	S.I.A., Société Internationale d'Architecture S.A., Senningerberg	58290
ProLogis Netherlands XXX, S.à r.l., Luxembourg	58309	Saint-Pierre S.A.H., Luxembourg	58316
Proteus S.A., Luxembourg	58310	Sands Point Holding S.A., Luxembourg	58289
Proteus S.A., Luxembourg	58312	Schoellerbank Funds, Sicav, Luxembourg	58315
Putnam International Advisory Company S.A., Luxembourg	58310	Schoellerbank Funds, Sicav, Luxembourg	58315
Putnam International Advisory Company S.A., Luxembourg	58310	SEG S.C., Luxembourg	58308
Putnam International Fund, Sicav, Luxembourg ..	58312	Sea Coast Investments S.A., Luxembourg	58316
Putnam International Fund, Sicav, Luxembourg ..	58312	Sinopia Global Funds, Sicav, Luxembourg	58315
Ramtin S.A., Luxembourg	58291	SO.GE.AS., Société Générale des Assaisonne- ments S.A., Luxembourg	58320
Ramtin S.A., Luxembourg	58291	Sobim S.A.H., Luxembourg	58319
(Les) Résidences S.A., Senningerberg	58278	Solupro S.A.H., Luxembourg	58320
Ressordi S.A., Luxembourg	58294	Soundselection, S.à r.l., Bettembourg	58313
Restaurant Neptun, S.à r.l., Luxembourg	58283	Soundselection, S.à r.l., Bettembourg	58314
Restaurant Neptun, S.à r.l., Luxembourg	58284	Sphynx Holding S.A., Luxembourg	58319
Romed International S.A., Luxembourg	58313	Torch Strategic S.A., Luxembourg	58309
		Ugra Consulting International S.A., Luxembourg ..	58274
		Ugra Consulting International S.A., Luxembourg ..	58274
		Ugra Consulting International S.A., Luxembourg ..	58274

UGRA CONSULTING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 55.276.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 95, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(42513/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

UGRA CONSULTING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 55.276.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 95, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(42514/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

UGRA CONSULTING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 55.276.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue de manière extraordinaire en date du 23 mai 2001

* L'assemblée générale a décidé d'accepter la démission du Commissaire aux Comptes, la société EUROPEAN AUDITING S.A. et lui a accordé décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

La société EUROTRUST S.A., avec siège social à L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer, a été nommée nouveau Commissaire aux Comptes. Elle terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 23 mai 2001.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 95, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42515/576/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

LEMANIK ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 44.870.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour LEMANIK ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(42381/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**JPMorgan FLEMING LIQUIDITY FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable,
(anc. J.P. MORGAN LUXEMBOURG FUNDS).**

Registered office: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 25.148.

In the year two thousand and one, on the first day of June.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of Shareholders of J.P. MORGAN LUXEMBOURG FUNDS (hereafter referred to as the «Company»), a société anonyme having its registered office in Luxembourg (R. C. Luxembourg B 25.148), incorporated by the notary Jean-Paul Hencks, on 9th December, 1986, for a limited period of 30 years under the denomination of J. P. MORGAN DOLLAR RESERVE FUND. On 24th October, 1994, it changed its name to J.P. MORGAN LUXEMBOURG FUNDS and was restructured as an «umbrella fund» Its initial Articles of Incorporation were published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial»), on 23rd December, 1986 and amendments to the Articles were successively published in the Mémorial on 31st October, 1990, 1st December, 1994 and 25th September, 1996.

The meeting was opened by Me Pierre Reuter, Maître en droit, residing in Luxembourg, in the chair.

The chairman appointed as secretary Mrs Petra Ries, bank employee, residing in Echternacherbrück.

The meeting elected as scrutineer Mr José Luis Pérez, bank employee, residing in Messancy, Belgium.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared:

I. That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary and the scrutineer. The attendance list, as well as the proxies will remain annexed to this document.

It appears from the attendance list that, out of a total of 3,165,553,754.50 Shares in issue, 1,763,199.722 Shares are represented at the meeting.

II. That a meeting, originally convened for 27th April, 2001 with the same agenda, was not able to deliberate and vote on the items on the agenda for lack of quorum.

III. That the present meeting was reconvened by notices containing the agenda and published:

- in the Mémorial C, on the 30th April and 16 May, 2001.

- in the Luxemburger Wort and in the Letzebuenger Journal on 28th April and 16th May, 2001.

IV. That the agenda of the present meeting is the following:

Agenda:

1. To change the name of the Company to JPMorgan FLEMING LIQUIDITY FUNDS, this change taking effect at such date during the year 2001 as the Board of Directors shall determine but not later than 31st December, 2001 and consequently to amend article 1 of the Articles of Incorporation of the Company and accordingly authorise the Board of Directors to appoint any one of its member or an officer to appear before a notary to record the effectiveness of the change of the Company's name and of the amendment of Article 1 as aforesaid, and to take all necessary steps relating to such change of name.

2. To transfer the registered office of the Company to Senningerberg, and as a consequence to amend the first paragraph of Article 4 of the Articles of Incorporation which shall then read:

«The registered office of the Company is established in Senningerberg, in the Grand Duchy of Luxembourg. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors (the «Board»)».

3. In Article 22 of the Articles of Incorporation, item c) of C., the following wording is deleted:

«... provided that all liabilities, whatever pool they are attributable to shall, unless otherwise agreed upon with the creditors, be binding upon the Company as a whole.»

V. There being no quorum required for this reconvened meeting, the Shareholders can validly deliberate and vote on all items of the agenda.

Thereupon the extraordinary general meeting, after deliberation, took the following resolutions in order to amend the articles of incorporation as follows:

First resolution

With 1,763,199.722 votes in favour,
0 abstentions and
0 votes against
the Shareholders:

- resolved to change the name of the Company from J.P. Morgan LUXEMBOURG FUNDS to JPMorgan FLEMING LIQUIDITY FUNDS, this change taking effect at such date during the year 2001 as the Board of Directors shall determine but not later than 31 December 2001.

- resolved to amend article 1 of the articles of incorporation, with effect from the date to be determined by the Board of Directors as aforesaid, so as to read as follows:

«**Art. 1.** There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of shares hereafter issued a limited liability company - société anonyme - in the form of a «société d'investissement à capital variable» under the name of JPMorgan FLEMING LIQUIDITY FUNDS (the «Company»).

- resolved to authorise the Board of Directors to appoint any one of its members or an officer to appear before a notary to record the effectiveness of the change of the Company's name and of the amendment of article 1 as aforesaid, and to take all the necessary steps relating to such change of name.

Second resolution

With 1,763,199.722 votes in favour,
0 abstentions and
0 votes against

the Shareholders resolved to transfer the registered office of the Company to Senningerberg, and as a consequence to amend the first paragraph of Article 4 of the Articles of Incorporation which shall then read:

«The registered office of the Company is established in Senningerberg, in the Grand Duchy of Luxembourg. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors (the «Board»).

Third resolution

With 1,763,199.722 votes in favour,
0 abstentions and
0 votes against

the Shareholders resolved to amend article 22 of the articles of incorporation by deleting in item c) of C. the following wording:

«... provided that all liabilities, whatever pool they are attributable to shall, unless otherwise agreed upon with the creditors, be binding upon the Company as a whole.»

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon closed.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le premier juin.

Par-devant M^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de J.P. MORGAN LUXEMBOURG FUNDS (ci-après dénommé la «Société»), une société anonyme ayant son siège social à Luxembourg (R. C. Luxembourg B 25.148), constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Paul Hencks, en date du 9 décembre 1986, pour une période limitée de 30 ans sous la dénomination J.P. MORGAN DOLLAR RESERVE FUND. En date du 24 octobre 1994, le nom de la Société a été changée en J.P. MORGAN LUXEMBOURG FUNDS et elle a été restructurée en un «umbrella fund» (fonds à compartiments multiples). Ses statuts initiaux ont été publiés au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), en date du 23 décembre 1986, et les modifications aux statuts ont été successivement publiées au Mémorial les 31 octobre 1990, 1^{er} décembre 1994 et 25 décembre 1996.

L'assemblée a été ouverte par M^e Pierre Reuter, Maître en droit, résidant à Luxembourg, comme président.

Le président désigne comme secrétaire Mme Petra Ries, employée de banque, résidant à Echternacherbrück.

L'assemblée choisit comme scrutateur M. José Luis Pérez, employé de banque, résidant à Messancy, Belgique.

Le bureau de l'assemblée ayant été constitué, le président déclare:

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire et le scrutateur. La liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte. Il appert de cette liste de présence que, sur un total de 3.165.553.754,50 actions émises, 1.763.199,722 actions sont représentées à l'assemblée.

II. Que l'assemblée convoquée initialement pour le 27 avril 2001 avec le même agenda, n'a pu, pour défaut de quorum, délibérer et voter sur les points de l'ordre du jour.

III. Que la présente assemblée a été reconvoquée par des avis contenant l'ordre du jour et publiés:

- dans le Mémorial C des 30 avril et 16 mai 2001.
- dans le Luxemburger Wort et le Lëtzebuerger Journal les 28 avril et 16 mai 2001.

IV. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Changer le nom de la Société en JPMorgan FLEMING LIQUIDITY FUNDS, ce changement prendrait effet dans le courant de l'année 2001 à une date qui sera fixée par le Conseil d'Administration, laquelle ne pourra être postérieure au 31 décembre 2001, modifier en conséquence l'article 1^{er} des Statuts de la Société et autoriser en conséquence le Conseil d'Administration à désigner l'un quelconque de ses membres ou fondé de pouvoir pour comparaître devant notaire afin de faire enregistrer le changement de nom de la Société et la modification de l'article 1^{er} tels qu'ils sont décrit plus haut, ainsi qu'à prendre toute mesure nécessaire ayant trait à ce changement de nom.

2. Transférer le siège social de la Société à Senningerberg, et modifier en conséquence le premier paragraphe de l'article 4 des statuts de manière à ce qu'il ait la teneur suivante:

«Le siège social de la Société est établi à Senningerberg, au Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être créé par résolution du conseil d'administration (le «Conseil») des succursales ou autres bureaux tant au Luxembourg qu'à l'étranger.»

3. Au point c) du paragraphe C. de l'article 22 des Statuts, le libellé suivant est supprimé:

«... étant entendu que tous les engagements, quelle que soit la masse à laquelle ils sont attribués, engageront la Société toute entière, sauf accord contraire avec les créanciers.»

V. Aucun quorum n'étant requis pour cette assemblée reconvoquée, les actionnaires peuvent valablement délibérer et voter sur tous les points de l'ordre du jour.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale extraordinaire a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Par 1.763.199,722 votes favorables,

0 abstentions et

0 votes contre

les actionnaires:

- décident de changer le nom de la Société de J.P. Morgan INVESTMENT FUND en JPMorgan FLEMING LIQUIDITY FUNDS, le changement prenant effet dans le courant de l'année 2001 à une date qui sera fixée par le Conseil d'Administration, laquelle ne pourra être postérieure au 31 décembre 2001.

- décident de modifier l'article 1^{er} des statuts à compter d'une date qui sera fixée par le Conseil d'Administration dans les conditions visées plus haut, de telle sorte qu'il s'énonce comme suit:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable sous la dénomination de JPMorgan FLEMING LIQUIDITY FUNDS (la «Société»)».

- décident d'autoriser le Conseil d'Administration à désigner l'un quelconque de ses membres ou fondé de pouvoir pour comparaître devant notaire afin de faire enregistrer le changement de nom de la Société et la modification de l'article premier tels qu'ils sont décrit plus haut, ainsi qu'à prendre toute mesure nécessaire ayant trait à ce changement de nom.

Seconde résolution

Par 1.763.199,722 votes favorables,

0 abstentions et

0 votes contre

les actionnaires décident de transférer le siège social de la Société à Senningerberg et modifier en conséquence le premier paragraphe de l'article 4 des Statuts de manière à ce qu'il ait la teneur suivante:

«Le siège social de la Société est établi à Senningerberg, au Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être créé par résolution du conseil d'administration (le «Conseil») des succursales ou autres bureaux tant au Luxembourg qu'à l'étranger.»

Troisième résolution

Par 1.763.199,722 votes favorables,

0 abstentions et

0 votes contre

les actionnaires décident de modifier l'article 22 des statuts en supprimant au point c) du paragraphe C. le libellé suivant:

«étant entendu que tous les engagements, quelle que soit la masse à laquelle ils sont attribués, engageront la Société toute entière, sauf accord contraire avec les créanciers.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

A la demande des comparants le notaire qui parle et comprend l'anglais a établi le présent acte en original en anglais et sur décision des comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Reuter, P. Ries, J. Perez, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2001, vol. 129S, fol. 85, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2001.

J. Elvinger.

(42363/211/181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

LES RESIDENCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 94, rue du Golf.

R. C. Luxembourg B 35.243.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2001, vol. 554, fol. 77, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 4 juillet 2001.

Pour la société

L.-M. Piron

Administrateur-Délégué

(42382/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

LUXVELO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 63, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 34.829.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2001, vol. 209, fol. 77, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wasserbillig, le 2 juillet 2001.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(42398/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

LUXPETROLE, Société Anonyme.

Siège social: L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffmann.

R. C. Luxembourg B 71.586.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 20, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2001.

M. Müller

Administrateur

(42396/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

LUXPETROLE, Société Anonyme.

Siège social: L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffmann.

R. C. Luxembourg B 71.586.

—
Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 4 mai 2001, enregistré à Luxembourg le 13 juin 2001 Vol. 554, fol. 35, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 4 juillet 2001, avec prière de publier l'extrait suivant:

«l'assemblée réélit les administrateurs et le commissaire aux comptes jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statutaire de l'année 2001.»

Luxembourg, le 29 juin 2001.

M. Müller

Administrateur

(42397/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

LO SELECTION, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 71.379.

Le bilan au 30 septembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2001.

(42383/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

LO SELECTION, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 71.379.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 février 2001

En date du 22 février 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2000;
- de nommer Mme Francine Keiser en qualité d'Administrateur de la SICAV, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002;
- de renouveler les mandats de M. Patrick Odier, M. Philippe A. Sarasin, M. Peter E.F. Newbald et M. Jean-Claude Ramel en qualité d'Administrateurs de la SICAV pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002;
- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002.

Luxembourg, le 7 juin 2001.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42384/005/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

LOMBARD ODIER INVEST UK, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 78.269.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2001.

(42386/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

LOMBARD ODIER INVEST UK, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 78.269.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2001

En date du 22 mai 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2000
- de renouveler les mandats de M. Patrick Odier, Philippe Sarasin, M. Peter E.-F. Newbald, Mme Francine Keiser, M. Marco Durrer, M. Yvar Mentha, M. Jean-Claude Ramel and M. Anthony John en qualité d'Administrateurs de la SICAV pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002;
- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002.

Luxembourg, le 7 juin 2001.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42387/005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

LOMBARD ODIER GERMAN DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 60.899.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

(42388/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

LOMBARD ODIER GERMAN DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 60.899.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mars 2001

En date du 15 mars 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2000 après avoir affecté EUR 8.449,- à la réserve légale;
- de nommer Mme Francine Keiser, M. Marco Durrer et, sous réserve de l'agrément de la CSSF, M. Yvar Mentha en qualité d'Administrateurs de la SICAV, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002;
- de renouveler les mandats de MM. Patrick Odier, Philippe A. Sarasin, Peter E.-F. Newbald et Jean-Claude Ramel en qualité d'Administrateurs de la SICAV pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002;
- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Commissaire aux Comptes, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42389/005/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

MAASKADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R. C. Luxembourg B 67.495.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 100, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A.

Gérant

Signatures

(42399/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

MAASKADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R. C. Luxembourg B 67.495.

BGL-MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A. (anciennement MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A.), ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg a donné sa démission comme gérant de la société avec effet au 18 mai 2001.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 100, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42400/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

LOMBARD ODIER JAPAN DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 60.837.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

(42390/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

LOMBARD ODIER JAPAN DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 60.837.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mars 2001

En date du 15 mars 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2000 après avoir affecté USD 4.199,- à la réserve légale;
- de nommer Mme Francine Keiser et M. Yvar Mentha en qualité d'Administrateurs de la SICAV, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002;
- de renouveler les mandats de MM. Patrick Odier, Philippe A. Sarasin, Peter E.-F. Newbald et Jean-Claude Ramel en qualité d'Administrateurs de la SICAV pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002;
- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Commissaire aux Comptes, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour extrait sincère et conforme
Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42391/005/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

MARCHALL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 67.497.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 100, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
BGL-MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A.

Gérant

Signatures

(42401/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

MARCHALL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 67.497.

BGL-MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A. (anciennement MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A.), ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg a donné sa démission comme gérant de la société avec effet au 18 mai 2001.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Pour extrait sincère et conforme
BGL-MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 100, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42402/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

LUXDYNAMIC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 45.333.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 96, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

(42393/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

LUXDYNAMIC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 45.333.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 96, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

(42394/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

LUXDYNAMIC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 45.333.

Sixième résolution

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mars 2001, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

L'Assemblée prend acte que les mandats du Commissaire aux Comptes et des Administrateurs sont venus à échéance en date du 25 mars 2000, et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelle nomination, le Commissaire aux Comptes et les Administrateurs ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de 1 (un) an les Administrateurs suivants:

- Monsieur Giovanni Battista Bottiglieri, demeurant à Torre del Greco (Italie)
- Monsieur Nicola Coccia, demeurant à Naples (Italie)
- Monsieur Roberto Delle Donne, demeurant à Naples (Italie).

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de 1 (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 29 juin 2001.

Le Conseil d'Administration

G.-B. Bottiglieri / N. Coccia / R. Delle Donne

Président / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 96, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42395/043/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

MAYDREAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 68.185.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 7, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(42406/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

LOCATIONS PRIVEES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 52.115.

—
Assemblée Générale Extraordinaire du vendredi 29 juin 2001

L'an deux mille un, le 29 juin, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée LOCATIONS PRIVEES, ayant son siège social 26, rue Glesener, L-1630 Luxembourg, constituée le 24 décembre 1995, par-devant Maître Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg section B sous le numéro 52.115.

La présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Transfert du siège social vers L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

Madame Clauss Mary Arlette, associée unique présente, se déclare comme dûment convoquée et décide de prendre l'unique résolution suivante:

Première et dernière résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société à L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen, avec effet au 1^{er} juillet 2001.

M.-A. Clauss.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42385/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

MARCUARD COOK FUND ADVISORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 68.827.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2001.

Pour MARCUARD COOK FUND ADVISORY S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG.

Signature / Signature

(42403/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**RESTAURANT NEPTUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. MARIANNE, S.à r.l.).**

Siège social: Luxembourg, 55, rue d'Anvers.
R. C. Luxembourg B 69.757.

—
L'an deux mille et un, le onze juin.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

Ont comparu:

1.- Madame Maria Anna Locorotondo-Bussolotto, indépendante, demeurant à Bettembourg.

2.- Monsieur Cosimo Locorotondo, restaurateur, demeurant à Bettembourg.

Lesquels comparants déclarent qu'ils sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée MARIANNE, S.à r.l, avec siège social à L-3590 Dudelange, 27, place de l'Hôtel de Ville, inscrite au registre de commerce sous le numéro B 69.757,

constituée suivant acte reçu par le notaire Edmond Schroeder de résidence à Mersch, le 3 mai 1999, publié au Mémorial C de 1999, page 26.258,

et modifiée suivant acte reçu par le notaire Edmond Schroeder, le 17 décembre 1999, publié au Mémorial C de 2000, page 14.036.

Lesquels comparants se sont réunis en assemblée générale et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la société de Dudelange à Luxembourg, 55, rue d'Anvers.

Suite à ce transfert de siège le premier alinéa de l'article 4 des Statuts est à lire comme suit:

«**Art. 4. premier alinéa.** Le siège social est établi à Luxembourg».

Deuxième et dernière résolution

Les associés décident de changer la dénomination de la société en RESTAURANT NEPTUN, S.à r.l.

Suite à ce changement de dénomination l'article 3 des statuts est à lire comme suit:

«**Art. 3.** La société prend la dénomination de RESTAURANT NEPTUN, S.à r.l.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Frais

Le montant des frais afférents incombant à la société en raison des présentes est estimé à vingt cinq mille francs luxembourgeois (25.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Bettembourg en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Locorotondo, M.-A. Bussolotto, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 juin 2001, vol. 859, fol. 80, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 26 juin 2001.

C. Doerner.

(42404/209/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

RESTAURANT NEPTUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 55, rue d'Anvers.

R. C. Luxembourg B 69.757.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Doerner.

(42405/209/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

MC PREMIUM, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 68.826.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 48, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour MC PREMIUM

KREDIETRUST LUXEMBOURG.

Signature / Signature

(42407/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

NOVEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2250 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 60.639.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 5, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

(42430/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

NOVEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2250 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 60.639.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 5, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

(42431/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

MERCHANT TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 48.949.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 7, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(42408/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

MERCHANT TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 48.949.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2001 que:

1) Le conseil d'Administration a été reconstitué comme suit:

- Monsieur Domenico Salerno, avocat, avec adresse professionnelle à MC-98000 Monaco, 13, boulevard Princesse Charlotte

- Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice-adjointe de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont

- Madame Gerty Marter, directrice de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Le mandat des membres du Conseil d'Administration nouvellement élus expirera à l'issue de l'Assemblée Générale de l'an 2004.

2) Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, le capital social de la société a été converti de francs luxembourgeois en euros avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001.

Par application du taux de conversion de 1,- = 40,3399 LUF, le capital social de LUF 1.250.000,- est ainsi converti en 30.986,69.

En conséquence, tous les autres postes du bilan sont convertis en euros.

Le délai de cinq ans pour augmenter le capital en vertu du capital autorisé étant dépassé, il n'y a pas lieu de procéder à la conversion du capital autorisé, les alinéas à ce sujet doivent être abrogés.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura la teneur suivante avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001:

1^{er} alinéa:

«Le capital social souscrit est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.»

Le 4^{ème} alinéa et le suivant concernant le capital autorisé sont abrogés.

Luxembourg, le 29 juin 2001.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 7, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42409/535/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

NEW GEOFELT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 62.419.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2001

Le siège social de la société a été transféré avec effet au 24 avril 2001:

4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 juin 2001.

Certifié sincère et conforme

NEW GEOFELT, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 98, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42427/694/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

MERCUREY FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire reçu par le notaire Robert Schuman, de résidence à Differdange, en date du 31 mai 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette en date du 15 juin 2001, volume 859, folio 79, case 4.

L'assemblée générale a décidé d'ajouter à l'article 5 actuel des statuts cinq alinéas nouveaux dont la teneur est la suivante:

Art. 5. (...) Sauf en cas de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de cession, soit à un conjoint, à un ascendant ou un descendant ou encore à un actionnaire, la cession des actions à un tiers, à quelque titre que ce soit, est soumise à l'agrément préalable du Conseil d'Administration.

En cas de cession à un tiers, la demande d'agrément indiquant les noms, prénoms et adresses des cessionnaires, le nombre d'actions dont la cession est envisagée et le prix offert, est notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception à la société. L'agrément résulte soit de sa notification, soit du défaut de réponse dans un délai de trois mois à compter de la demande.

Si le Conseil d'Administration n'agrée pas le cessionnaire proposé, le Conseil d'Administration est tenu dans le délai de trois mois à compter de la notification du refus de faire acquérir les actions soit par un actionnaire, soit par un tiers, soit, du consentement du cédant, par la société en vue d'une réduction de capital. A défaut d'accord entre les parties, le prix des actions est déterminé, en cas de contestation, par un expert désigné soit par les parties, soit à défaut d'accord entre elles, par le Président du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg statuant comme en référé à la requête de la partie la plus diligente. A l'expiration du délai prévu ci-avant au présent article, si l'achat n'est pas réalisé, l'agrément est considéré comme donné. Toutefois ce délai peut être prolongé à la demande de la société par décision de justice prise dans la forme prédécrite à cet article.

En cas d'acquisition et en vue de régulariser le transfert des actions au profit du ou des acquéreur(s), le cédant sera invité par le Conseil d'Administration à signer le bordereau de transfert dans un délai de dix jours.

Si le cédant n'a pas déféré à cette invitation dans le délai imparti, le transfert sera régularisé d'office par simple déclaration du Conseil d'Administration puis sera notifié au cédant dans les dix jours de sa date avec invitation à se présenter au siège social pour recevoir le prix du transfert soit lui-même, soit par une autre personne dûment mandatée à cet effet.

Les dispositions qui précèdent sont applicables à toutes les cessions, à un tiers, sauf ce qui est dit à l'alinéa 6 du présent article, d'actions ou de droits attachés à ces actions.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 2 juillet 2001.

R. Schuman.

(42410/237/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

MERCUREY FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

(42411/237/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

PBE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 79.350.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 27 juin 2001 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2001.

La société CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 9, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42447/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

MFI, MERLONI FINANZIARIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8/10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 50.787.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 96, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

(42412/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

MFI, MERLONI FINANZIARIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8/10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 50.787.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue en date du 27 avril 2001, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont échus à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de trois ans, les administrateurs suivants:

- Monsieur Francesco Merloni, Industriel, demeurant à I-Fabriano (Italie), administrateur;
- Monsieur Paolo Merloni, Industriel, demeurant à I-Fabriano (Italie), administrateur;
- Monsieur Jean-Paul Morimont, directeur financier, demeurant à Beyne-Heusay (Belgique), 22, rue d'Affnay, administrateur;
- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté, administrateur.

Les mandats des administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de trois ans, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de commissaire aux comptes.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 29 juin 2001.

Le Conseil d'Administration

P. Bouchoms / J.-P. Morimont

Administrateurs / Administrateurs

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 96, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(42413/043/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

PROJET DALHEIM S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-3817 Schifflange, Chemin de Bergem.

L'an deux mil, le vingt-cinq février.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- La société anonyme EUCOS S.A., avec siège social à L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents, constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Marthe Thyès-Walch, de résidence à Luxembourg, en date du 5 octobre 1994, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 6 du 5 janvier 1995

modifiée aux termes d'une assemblée générale extraordinaire sous seing privé, en date du 4 juillet 1997, enregistrée à Luxembourg, le 18 juillet 1997, volume 495, folio 81, case 1, publié au Mémorial, Recueil C, numéro 571 du 20 octobre 1997,

et modifiée aux termes d'une assemblée générale extraordinaire sous seing privé, en date du 21 janvier 1998, enregistrée à Luxembourg, le 21 janvier 1998, volume 502, folio 21, case 3, publié au Mémorial, Recueil C numéro ici représentée par Monsieur Dimitri Forabosco, administrateur de sociétés, demeurant à L-1470 Luxembourg, 1, route d'Esch

agissant en sa qualité d'administrateur-délégué de la prédite société, suivant nomination par la prédite Assemblée Générale Extraordinaire sous seing privé du 21 janvier 1998 et ayant tous les pouvoirs à l'effet des présentes, la société étant valablement engagée en toutes circonstances, aux termes de la prédite assemblée générale extraordinaire, soit par les signatures conjointes de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué;

2.- Monsieur Osvaldo Costantini, administrateur de sociétés, demeurant à L-3817 Schifflange, Chemin de Bergem;

3.- Monsieur Renato Costantini, gérant de sociétés, demeurant à L-3817 Schifflange, Chemin de Bergem

seuls associés et propriétaires, la société anonyme EUCOS S.A., de cinquante parts sociales (50), Monsieur Osvaldo Costantini de vingt-cinq (25) parts sociales et Monsieur Renato Costantini de vingt-cinq parts sociales (25) de la société civile immobilière dénommée PROJET DALHEIM S.C.I. avec siège social à L-3817 Schifflange, Chemin de Bergem, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 24 juin 1998, publié au Mémorial, Recueil C, numéro 641 du 10 septembre 1998.

1.- La société anonyme EUCOS S.A., prédite, déclare céder et transporter sous la garantie ordinaire de fait et de droit à,

Monsieur Osvaldo Costantini, prédit, ici présent, ce acceptant

vingt-cinq parts sociales (25) sur les cinquante parts sociales (50) appartenant à la prédite société anonyme EUCOS S.A. dans la prédite société civile immobilière dénommée PROJET DALHEIM S.C.I.;

Prix de cession

La présente cession a eu lieu moyennant le prix de vingt-cinq mille francs (25.000,-), payé comptant directement par le cessionnaire au cédant, dès avant ce jour et en dehors de la comptabilité du notaire instrumentant.

2.- La société anonyme EUCOS S.A., prédite, déclare céder et transporter sous la garantie ordinaire de fait et de droit à,

Monsieur Renato Costantini, prédit, ici présent, ce acceptant

vingt-cinq parts sociales (25) sur les cinquante parts sociales (50) appartenant à la prédite société anonyme EUCOS S.A. dans la prédite société civile immobilière dénommée PROJET DALHEIM S.C.I.;

Prix de cession

La présente cession a eu lieu moyennant le prix de vingt-cinq mille francs (25.000,-), payé comptant directement par le cessionnaire au cédant, dès avant ce jour et en dehors de la comptabilité du notaire instrumentant.

Ces parts sociales ne sont représentées par aucun titre et leur propriété résulte exclusivement des statuts.

Les cessionnaires, prénommés, sont propriétaires à compter d'aujourd'hui des parts cédées et ils auront droit aux revenus et bénéfices dont elles sont productives à partir de cette date.

Ils seront subrogés dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Il n'a été délivré aux cessionnaires, prénommés, aucun titre ni certificat des parts cédées.

Observation

Il est observé que la présente cession de parts est faite du consentement de la majorité des associés et entre associés.

Pour les besoins de l'enregistrement les parties déclarent que le capital social a été fixé à la somme de cent mille francs (100.000,-), en vertu de l'acte constitutif ci-avant cité, en date du 24 juin 1998.

Par suite de la prédite cession, la répartition des parts sociales s'établit comme suit:

1.- Monsieur Osvaldo Costantini, prédit, cinquante parts sociales	50 parts
2.- et Monsieur Renato Costantini, prédit, cinquante parts sociales	50 parts
Total: cent parts sociales	100 parts

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants représentant l'intégralité du capital social, se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, décide d'accepter la démission de Monsieur Dimitri Forabosco, prédit, de sa fonction de gérant de la prédite société civile immobilière PROJET DALHEIM S.C.I. et lui donner quitus, titre et décharge de sa gestion jusqu'à ce jour.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge, en raison de la présente cession de parts, s'élève approximativement à la somme de quinze mille francs (15.000,-).

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus de Nous notaire par noms, prénoms, états et demeures, tous ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: D. Forabosco, O. Costantini, R. Costantini, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 mars 2001, vol. 858, fol. 4, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 juin 2001.

N. Muller.

(42451/224/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

MIH, MERLONI INVESTMENT HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8/10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 70.799.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue en date du 27 avril 2001, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont échus à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de trois ans, les administrateurs suivants:

- Monsieur Paolo Merloni, Industriel, demeurant à I-60044 Fabriano (Italie), Località Collegiglioni n°44, administrateur;

- Monsieur Jean-Paul Morimont, directeur financier, demeurant à Beyne-Heusay (Belgique), 22, rue d'Affnay, administrateur;

- Madame Rachel Szymanski, employée privée, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté, administrateur.

Les mandats des administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de trois ans, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de commissaire aux comptes.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 29 juin 2001.

Le Conseil d'Administration

R. Szymanski / J.-P. Morimont

Administrateurs / Administrateurs

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 96, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(42414/043/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

MIH, MERLONI INVESTMENT HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8/10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 70.799.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 96, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

(42415/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

SANDS POINT HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 19.308.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2001 et avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital social de la société a été converti de LUF 10.000.000,- en EUR 247.893,52 et a été augmenté à EUR 250.000,- par incorporation d'un montant de EUR 2.106,48 à prélever sur les résultats reportés au 31 décembre 2000.

Le capital social est dorénavant fixé à EUR 250.000,- (deux cent cinquante mille euros), divisé en 10.000 (dix mille) actions de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Luxembourg, le 2 juillet 2001.

Pour SANDS POINT HOLDING

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 5, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42470/006/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

MFI-MASTER FUND INTERNATIONAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 45.036.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2001.

(42416/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

MFI-MASTER FUND INTERNATIONAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 45.036.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2001

En date du 31 mai 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2000;
- de nommer MM. Carlos Colomber Casellas, Daniel Gomez Garcia, Philippe Sarasin, Patrick Odier, Jacques Elvinger, et sous réserve de l'agrément de la CSSF, MM. Peter E.F. Newbald et Jean-Claude Ramel, en qualité d'administrateurs de la Sicav pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002;
- de renouveler le mandat PricewaterhouseCoopers en qualité de réviseur d'entreprises, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002.

Luxembourg, le 14 juin 2001.

Pour extrait sincère et conforme
Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42417/005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

MKI-VENTURES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 75.536.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie à Luxembourg, le 3 juillet 2001 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2001.

La société CeDerLux-Services, S.à r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, 1728 Luxembourg a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle à tenir en l'an 2006.

Pour extrait conforme
Signature
Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 9, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42418/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

S.I.A., SOCIETE INTERNATIONALE D'ARCHITECTURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 94, rue du Golf.
R. C. Luxembourg B 52.229.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2001, vol. 554, fol. 77, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour la société
J.-P. Menten
Administrateur-délégué

(42478/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

MOBILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 61, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 43.290.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MOBILUX S.A. qui s'est tenue à Luxembourg en date du 10 avril 2001, que l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. «Le capital social émis de la société est fixé à euros 375.000,- (trois cent soixante-quinze mille euros) divisé en 15.000 (quinze mille) actions d'une valeur nominale de euros 25,- (vingt-cinq euros) par action.»

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Toussing

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 8, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42419/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

MOBILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 61, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 43.290.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société anonyme MOBILUX S.A. qui s'est tenue à Luxembourg en date du 10 avril 2000 que:

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Marcel Gross et nomme Monsieur Marc Rosenfeld, ingénieur de 1^{ère} classe demeurant à Bergem, en tant qu'administrateur.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Toussing

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 8, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42420/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

RAMTIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 51.777.

Le bilan au 31 décembre 1998 et 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 4, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Signature.

(42463/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

RAMTIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 51.777.

—
*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
tenue de manière extraordinaire en date du 29 décembre 2000*

La démission de la société WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A. en tant que commissaire aux comptes de la société RAMTIN S.A., à partir du 14 décembre 2000, est acceptée et décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

Est nommée commissaire aux comptes, la société WOOD, APPLETON, OLIVER EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l., ayant son siège social au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2005.

Pour extrait

R. J. Groves

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 4, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42464/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

NAARDEN INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 30.425.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance avec la présente Assemblée, l'Assemblée Générale décide:

- de renouveler les mandats des administrateurs MM. Luis Montuenga-Aguayo, président et Casimiro Molins Ribot pour la durée de six ans;
- de nommer M. José M^a Montuenga Badia, avocat, E-08021 Barcelone, aux fonctions d'administrateur en remplacement de M. Rafael Pich-Aguilera, également pour la durée de six ans.

Les mandats des administrateurs expireront à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007;

- de renouveler le mandat du commissaire aux comptes pour la durée d'un an, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2002.

Luxembourg, le 2 juillet 2001.

Pour NAARDEN INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 5, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42422/006/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

NAARDERPOORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 67.502.

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 100, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

BGL- MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A.

Gérant

Signatures

(42423/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

NAARDERPOORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 67.502.

BGL-MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A. (anciennement MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A.), ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg a donné sa démission comme gérant de la société avec effet au 18 mai 2001.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 100, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42424/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

PA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 55.164.

L'an deux mille un, le premier juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PA INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 18, rue de l'Eau, R. C. Luxembourg section B numéro 55.164, constituée suivant acte reçu le 14 mai 1996, publié au Mémorial C, numéro 444 du 10 septembre 1996.

L'assemblée est présidée par Maître Pierre Elvinger, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Franco Orlandi, conseiller indépendant, demeurant à Rome.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Michele d'Antuono, expert-comptable, demeurant à Strassen.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les mille (1.000) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Modification de l'article quinze des statuts, relatif à la date de l'assemblée générale ordinaire.

2.- Conversion du capital en euros,

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la désignation de valeur nominale des mille (1.000) actions de la société et de changer la devise d'expression du capital social souscrit et de la comptabilité de liras italiennes en euros au taux de conversion en zone Euro, tel que fixé officiellement le 31 décembre 1999 à EUR 1,- (un euro)=1.936,27 ITL (mille neuf cent trente-six virgule vingt-sept liras italiennes), avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le montant de EUR 516.456,90 (cinq cent seize mille quatre cent cinquante-six euros et quatre-vingt-dix cents) résultant de la conversion à concurrence de EUR 3.543,10 (trois mille cinq cent quarante-trois euros et dix cents) afin de porter le capital souscrit à EUR 520.000,- (cinq cent vingt mille euros) sans création d'actions nouvelles, en transférant ledit montant des résultats reportés au capital souscrit.

Preuve des résultats reportés disponibles a été donnée au notaire instrumentant au moyen d'un bilan récent de la société certifié conforme et inchangé à ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée décide de fixer la valeur nominale des actions à cinq cent vingt euros (EUR 520,-).

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article cinq des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

Version anglaise:

«**Art. 5. First paragraph.** The subscribed capital of the company is fixed at five hundred and twenty thousand euros (EUR 520,000.-) represented by one thousand (1,000) shares with a par value of five hundred and twenty euros (EUR 520.-) each.»

Version française:

«**Art. 5. Premier paragraphe.** Le capital souscrit est fixé à cinq cent vingt mille euros (EUR 520.000,-) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cinq cent vingt euros (EUR 520,-) chacune.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide de changer la date de l'Assemblée Générale Ordinaire et de modifier en conséquence le premier paragraphe de l'article quinze des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

Version anglaise:

«**Art. 15. First paragraph.** The annual general meeting is held in the commune of the registered offices at the place specified in the notice convening the meeting on the third Friday of May of each year at 11.00 a.m.»

Version française:

«**Art. 15. Premier paragraphe.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième vendredi du mois de mai à 11.00 heures.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quarante mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Elvinger, F. Orlandi, M. d'Antuono, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2001, vol. 129S, fol. 85, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2001.

J. Elvinger.

(42437/211/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

NETGELS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.
R. C. Luxembourg B 33.131.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 94, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(42425/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

NETGELS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.
R. C. Luxembourg B 33.131.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2001

- Les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire sont approuvés.

- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Madame C.-E. Cottier Johansson, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui approuvera les comptes de l'exercice 2001.

Luxembourg, le 20 juin 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 94, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42426/595/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

RESSORDI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 57.367.

L'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme RESSORDI S.A. réunie au siège social le 26 juin 2001 a nommée ERNST & YOUNG, Réviseur d'entreprises à L-2017 Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi, aux fonctions de Commissaire aux Comptes en remplacement de ELPERS & CO. REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., démissionnaire.

ERNST & YOUNG terminera le mandat de leur prédécesseur qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'an 2001.

A l'issue de cette assemblée, le Commissaire aux Comptes est:

- ERNST & YOUNG, Réviseur d'Entreprises, S.à r.l.

Les administrateurs sont:

- Hans de Graaf,

- Maarten van de Vaart,

- Carl Speecke.

Le siège social est situé au:

- 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg.

RESSORDI S.A.

C. Speecke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 6, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42465/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

NEWTON GESTION LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 31.993.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2001.

(42428/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

NEWTON GESTION LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 31.993.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mars 2001

En date du 27 mars 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- De reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2000, après distribution d'un dividende d'un montant de EUR 270,00 par action.

- De ne pas renouveler le mandat de Monsieur William Gilson en qualité d'administrateur et de nommer la société UFF INTERNATIONAL S.A. jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2002.

- De renouveler les mandats d'administrateurs de Monsieur François Lesieur, Monsieur Philippe Tizzoni et UNION FINANCIERE DE FRANCE jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2002.

- De ne pas renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de commissaire aux comptes et de nommer la société de révision ERNST & YOUNG jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2002.

Luxembourg, le 3 avril 2001.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42429/005/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

PATAVIUM ASSET MANAGEMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 66.432.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2001.

(42442/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

PATAVIUM ASSET MANAGEMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 66.432.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 16 mai 2001

En date du 16 mai 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- De reporter le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2000.

- De reconduire le mandat de Messieurs Maurizio Loro, Roberto Faggiani et Antoine Gilson de Rouvieux en qualité d'administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2002.

- De nommer Monsieur Andrea Cecchini en remplacement de Monsieur Benedetto Habib comme nouveau membre du Conseil d'Administration.

- De reconduire le mandat de ARTHUR ANDERSEN en qualité de commissaire aux comptes jusqu'à la prochaine Assemblée Générale en 2002.

Luxembourg, le 28 mai 2001.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42443/005/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

NOWA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 67.960.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 100, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

(42432/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

NOWA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 67.960.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. (anciennement MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.), ayant son siège social au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg a donné sa démission comme gérant de la société avec effet au 18 mai 2001.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. a été nommé gérant à partir du 18 mai 2001 pour une durée indéterminée.

En date du 18 mai 2001, le siège social de la société a été transféré du 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg aux 12-16 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Pour extrait sincère et conforme
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 100, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42433/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

PATRIA INVESTMENT FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 70.649.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour PATRIA INVESTMENT FUND
KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(42445/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

PATRIA INVESTMENT FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 70.649.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of 25th May, 2001

- The resignations of Messrs Zdenek Bakala, Marco Anderegg, Marek Belsan, Jaroslav Motycka and Jan Vanden Bussche as Directors of the SICAV are accepted and Messrs Tomas Blazek, Stefan Duchateau and Erwin Schoeters are elected as new Directors, until the Annual General Meeting of 2002.

Certified true extract
For PATRIA INVESTMENT FUND
KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42446/526/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

OXEA MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 77.009.

Assemblée Générale Extraordinaire du 25 avril 2001

L'an deux mille un, le vingt-cinq avril.

Se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire les actionnaires de la Société Anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de OXEA MANAGEMENT S.A., R. C. B Numéro 77.009, constituée par acte du notaire Joseph Elvinger, de résidence à Luxembourg, en date du 13 juillet 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, N° 888 du 13 décembre 2000.

La séance est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Dominique Delaby, Associé de Fiduciaire, demeurant à F-Marly.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Ghislaine Fouque, déléguée médical, demeurant à F-Cannes.

L'Assemblée élit comme scrutateur Monsieur Carlo Dax, Associé de Fiduciaire, demeurant à L-Hesperange.

Le bureau ainsi constitué dresse et clôture la liste des présences et constate l'accomplissement des formalités prévues par la loi et les statuts.

La liste des présences, signée ne varietur par les actionnaires et le bureau de l'Assemblée, restera annexée à la présente.

Monsieur le Président expose ensuite:

Il résulte de la liste des présences prémentionnée, dressée, arrêtée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille (1.000) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante (1.250,-) LUF chacune, représentant l'intégralité du capital social de un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) LUF sont dûment représentées à la présente Assemblée qui est en conséquence régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur son ordre du jour, ci-après reproduit. Tous les actionnaires présents ou représentés ayant accepté de se réunir, sans convocation préalable, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Ratification du transfert de siège social de la société.
2. Démission de Monsieur Claude Lamboley de son poste d'administrateur.
4. Nomination d'un nouvel administrateur.
5. Divers.

Première résolution

L'Assemblée ratifie le transfert de siège social de la société de 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg vers 13, avenue du Bois L-1251 Luxembourg, effectué en date du 19 décembre 2000 dont copie extrait en annexe.

Deuxième résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Claude Lamboley de son poste d'Administrateur.
Pleine décharge lui a été accordée pour son mandat jusqu'à ce jour.
Cette décision a été prise à l'unanimité des voix.

Dernière résolution

L'Assemblée nomme comme nouvel Administrateur Madame Ghislaine Fouque, déléguée médical, demeurant à F-06400 Cannes, qui accepte.

Cette décision a été prise à l'unanimité des voix.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance à 11.30 heures.

Luxembourg, le 25 avril 2001.

D. Delaby / G. Fouque / C. Dax

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2001, vol. 557, fol. 34, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42436/000/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

POTOMAC ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 69.081.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 9, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

(42449/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**OTTO INVESTMENTS HOLDING S.A., Aktiengesellschaft,
(anc. PADARISO HOLDING S.A.).**

Gesellschaftssitz: L-2763 Luxemburg, 38-40, rue Sainte Zithe.
H. R. Luxemburg B 73.673.

Im Jahre zweitausendeins, dem zweiundzwanzigsten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar M^e André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft PADARISO HOLDING S.A. mit Sitz in L-2763 Luxemburg, 38-40, rue Sainte Zithe, eingetragen im Handelsregister Luxemburg in der Sektion B unter der Nummer B 73.673 zu einer außerordentlichen Hauptversammlung zusammengetreten.

Benannte Aktiengesellschaft wurde am 28. Dezember 1999 gemäß einer Urkunde des amtierenden Notars Me Frank Baden mit Amtssitz in Luxemburg gegründet.

Diese Urkunde wurde im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 233 vom 28. März 2000 veröffentlicht.

Die Versammlung beginnt um elf Uhr und tagt unter dem Vorsitz von Marc Elvinger, Maître en droit, wohnhaft zu Luxemburg.

Der Vorsitzende ernennt zum Schriftführer Monika Novak-Stief, Doktor der Rechte, wohnhaft zu Luxemburg.

Die Hauptversammlung wählt zum Stimmzähler Ivo-Ivica Kustura, Maître en droit, wohnhaft zu Luxemburg.

Der Vorstand der Hauptversammlung ist hiermit gebildet. Der Vorsitzende erklärt die Hauptversammlung für eröffnet und bittet den amtierenden Notar aktenmäßig zu beurkunden:

I. Daß die gegenwärtige Hauptversammlung über folgende Tagesordnung zu befinden hat:

1. Änderung der Firma der Gesellschaft in OTTO INVESTMENTS HOLDING S.A.;

2. Neufeststellung der Satzung;

3. Abberufung der Mitglieder des Verwaltungsrats

- SHAPBURG LIMITED, eine Gesellschaft gegründet nach dem Recht der British Virgin Islands, mit Sitz in P.O. Box 3175, Road Taiwan, Tortola, British Virgin Islands;

- QUENON INVESTMENTS LIMITED, eine Gesellschaft gegründet nach dem Recht der British Virgin Islands, mit Sitz in P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands;

- LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED, eine Gesellschaft gegründet nach dem Recht der British Virgin Islands, mit Sitz in P.O. Box 3175, Road Town, Tortola, British Virgin Islands

mit sofortiger Wirkung;

4. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrats;

5. Bestellung als neue Mitglieder des Verwaltungsrats

- Herr Ulrich Otto, Kaufmann, wohnhaft in Parkstraße 31, 50968 Köln, Deutschland;

- Frau Dilene Da Costa Medeiros - Otto, wohnhaft in Parkstraße 31, 50968 Köln, Deutschland;

- Dr. Karl Rolf Hasso von Hahn, Rechtsanwalt, Rondeel 35, 22301 Hamburg, Deutschland

für die Dauer von sechs Jahren mit sofortiger Wirkung;

6. Abberufung der THEMIS AUDIT LIMITED, mit Sitz in Abbott Building, P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, als Rechnungsprüfer der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung;

7. Entlastung des Rechnungsprüfers der Gesellschaft;

8. Bestellung der KPMG LUXEMBOURG, mit Sitz in L-2520 Luxemburg, 31, allée Scheffer, zum neuen Rechnungsprüfer der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung für die Dauer von sechs Jahren.

II. daß alle anwesenden oder vertretenen Aktionäre sowie die Anzahl ihrer Aktien auf einer Anwesenheitsliste eingetragen sind. Diese Liste wird gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigelegt und ordnungsgemäß von den anwesenden Aktionären, von den bevollmächtigten Aktionärsvertretern sowie vom Vorstand der Hauptversammlung unterschrieben;

III. daß aus der Anwesenheitsliste hervorgeht, daß das gesamte Aktienkapital anwesend oder vertreten ist, daß alle anwesende oder vertretene Aktionäre die außerordentliche Hauptversammlung als ordnungsgemäß einberufen anerkennen und daß sie erklären, vorweg Kenntnis von der Tagesordnung gehabt zu haben, so daß eine förmliche Einberufung unterlassen werden konnte;

IV. daß die gegenwärtige Hauptversammlung ordnungsgemäß zusammengetreten ist und somit im Hinblick auf die vorstehende Tagesordnung beschlußfähig ist.

Nach ordnungsgemäßer Beratung der Tagesordnung hat die Hauptversammlung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluß

Die Hauptversammlung beschließt einstimmig die Änderung der bestehenden Firma PADARISO HOLDING S.A. in OTTO INVESTMENTS HOLDING S.A.

Zweiter Beschluß

Die Hauptversammlung beschließt einstimmig die Neufeststellung der Satzung der Gesellschaft, die zukünftig folgenden Wortlaut haben soll:

I. Name, Sitz, Dauer und Zweck

Art. 1. Die Gesellschaft ist eine Aktiengesellschaft nach Luxemburger Recht und führt die Firma OTTO INVESTMENTS HOLDING S.A.

Art. 2. Die Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit errichtet.

Art. 3. Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen jeder Art und Form an in- und ausländischen Gesellschaften, sonstige Vermögensanlagen jeder Art, der Erwerb von Wertpapieren jeder Art durch Kauf, Zeichnung oder auf andere Weise, die Übertragung von Wertpapieren durch Verkauf, Tausch oder auf andere Weise sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen.

Die Gesellschaft wird nicht unmittelbar kaufmännisch oder gewerblich tätig sein und keine öffentlich zugängliche gewerbliche Niederlassung haben.

Die Gesellschaft kann alle sonstigen Geschäfte betreiben, die der Erreichung des Gesellschaftszweckes förderlich sind und den Bestimmungen des Gesetzes vom 31. Juli 1929 über Holdinggesellschaften («Gesetz vom einunddreißigsten Juli neunzehnhundertneunundzwanzig») und des Gesetzes vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften («Gesetz vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn») einschließlich nachfolgender Änderungen und Ergänzungen der jeweiligen Gesetze entsprechen.

Art. 4. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg. Durch einfachen Beschluß des Verwaltungsrates können jederzeit Filialen oder Geschäftsstellen sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland gegründet werden.

Falls durch außergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Natur die Gesellschaft nach Ansicht des Verwaltungsrates in ihrer Tätigkeit am Gesellschaftssitz eingeschränkt oder der reibungslose Verkehr zwischen dem Sitz der Gesellschaft und dem Ausland behindert wird oder falls eine solche Einschränkungen oder Behinderung unmittelbar bevorsteht, kann der Sitz der Gesellschaft durch einfachen Beschluß des Verwaltungsrates vorübergehend bis zur völligen Normalisierung der Verhältnisse in ein anderes Land verlegt werden. Eine solche Maßnahme berührt die luxemburgische Staatszugehörigkeit der Gesellschaft nicht.

II. Kapital - Aktien

Art. 5. Das gezeichnete Kapital beträgt 31.000,- EUR (einunddreißigtausend Euro) und ist in 3.100 (dreitausendeinhundert) Aktien mit einem Nominalwert von je 10,- EUR (zehn Euro) eingeteilt.

Das gezeichnete Kapital der Gesellschaft kann auf Beschluß der Hauptversammlung der Aktionäre, welcher in der für Satzungsänderungen geltenden Form zu fassen ist, erhöht oder herabgesetzt werden. Die Gesellschaft kann innerhalb der gesetzlich zulässigen Beschränkungen eigene Aktien erwerben.

Art. 6. Die Aktien sind Namensaktien.

Am Gesellschaftssitz wird ein Register der Namensaktien geführt, welches jedem Aktionär zur Einsicht offensteht. Dieses Register enthält alle Angaben, welche in Artikel neununddreißig des Gesetzes vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn vorgesehen sind. Das Eigentum an Namensaktien wird durch die Eintragung in dieses Register festgestellt. Zertifikate, welche die Eintragung in das Register bestätigen, können ausgestellt werden; sie werden von zwei Verwaltungsratsmitgliedern unterzeichnet.

Die Gesellschaft erkennt nur einen Eigentümer pro Aktie an; sollte das Recht an einer Aktie ungeteilt, abgeleitet oder streitig sein, müssen diejenigen, die das Recht an der Aktie geltend machen, einen einzigen Bevollmächtigten ernennen, um die Aktie gegenüber der Gesellschaft zu vertreten. Die Gesellschaft kann die Wahrnehmung aller Rechte bezüglich dieser Aktie suspendieren, bis eine einzige Person zum Rechtsinhaber an der Aktie im Verhältnis zur Gesellschaft ernannt worden ist.

Wenn ein Nießbrauch an einer oder mehreren Aktien bestellt wird, steht dem Nießbraucher das Stimmrecht sowie das Dividendenbezugsrecht zu, soweit vom Gesetz nichts anderes bestimmt wird. Die Eigentümer der mit dem Nießbrauch belasteten Aktien sind weiterhin zur Gesellschafterversammlung einzuladen. Sie sind berechtigt, an der Gesellschafterversammlung teilzunehmen sowie die Protokolle und Abschriften zu erhalten.

III. Hauptversammlung der Aktionäre

Art. 7. Die ordnungsgemäß zusammengetretene Versammlung der Aktionäre vertritt alle Aktionäre der Gesellschaft. Sie hat jegliche Befugnis zur Anordnung, Ausführung oder Ratifizierung aller Handlungen im Hinblick auf die Geschäfte der Gesellschaft.

Die Hauptversammlung wird durch den Verwaltungsrat einberufen.

Sie kann auch auf Antrag von Aktionären, welche wenigstens ein Fünftel des Kapitals vertreten, einberufen werden.

Art. 8. Die jährliche Hauptversammlung findet am Sitz der Gesellschaft oder an einem anderen, in der Einladung bestimmten Ort innerhalb der Gemeinde Luxemburg jeweils um 11.00 Uhr am 2. (zweiten) Montag des Monats Juni eines jeden Jahres oder, wenn dieser Tag auf einen Feiertag fällt, am nächsten darauffolgenden Werktag statt. Außerordentliche Hauptversammlungen können an dem im Einberufungsschreiben bestimmten Zeitpunkt an einem beliebigen Ort einberufen werden.

Die erforderlichen Anwesenheitsquoten sowie die gesetzlich erforderlichen Fristen und die Leitung der Versammlung der Aktionäre der Gesellschaft werden im jeweiligen Einberufungsschreiben aufgeführt, soweit diese Satzung keine anderweitige Regelung trifft.

Jede Aktie gewährt eine Stimme. Jeder Aktionär kann sich auf der Hauptversammlung durch einen schriftlich, per Kabel, Telegramm, Telex oder Telefax bevollmächtigten Dritten vertreten lassen. Beschlüsse auf einer ordnungsgemäß einberufenen Hauptversammlung werden mit einfacher Mehrheit der anwesenden und vertretenen Stimmen gefaßt, sofern das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung keine anderweitige Regelung treffen.

Der Verwaltungsrat kann alle weiteren Bedingungen festlegen, welche von den Aktionären erfüllt werden müssen, um an einer Versammlung der Aktionäre teilnehmen zu können. Sind alle Aktionäre in einer Hauptversammlung anwesend oder vertreten und erklären sie, die Tagesordnung zu kennen, so kann die Versammlung ohne vorherige Einberufung abgehalten werden.

IV. Verwaltungsrat

Art. 9. Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat verwaltet, welcher aus mindestens drei Mitgliedern bestehen muß, die nicht Aktionäre der Gesellschaft sein müssen. Die Mitglieder des Verwaltungsrates werden von der Hauptversammlung der Aktionäre gewählt; ihre Anzahl, Bezüge und die Dauer ihres Mandates werden von der Hauptversammlung festgesetzt. Die Dauer des Mandates darf sechs Jahre nicht überschreiten.

Die Mitglieder des Verwaltungsrates werden mit einfacher Mehrheit der anwesenden und vertretenen Aktionäre gewählt.

Die Hauptversammlung der Aktionäre kann zu jeder Zeit und ohne Angabe von Gründen jedes Mitglied des Verwaltungsrates abberufen.

Wird die Stelle eines Mitgliedes des Verwaltungsrates durch Tod, Rücktritt oder aus einem sonstigen Grund frei, so können die verbleibenden Mitglieder das freigewordene Amt vorläufig bis zur nächsten Hauptversammlung, welche die endgültige Wahl vornimmt, besetzen.

Art. 10. Der Verwaltungsrat kann aus dem Kreise seiner Mitglieder einen Vorsitzenden und einen stellvertretenden Vorsitzenden wählen. Er kann auch einen Sekretär bestellen, welcher nicht Mitglied des Verwaltungsrates sein muß und welcher für die Protokolle der Sitzungen des Verwaltungsrates und der Hauptversammlungen der Aktionäre verantwortlich zeichnet.

Der Verwaltungsrat wird durch den Vorsitzenden oder durch zwei seiner Mitglieder an dem in der Einladung bestimmten Ort einberufen.

Der Vorsitzende hat den Vorsitz in jeder Hauptversammlung der Aktionäre und in den Sitzungen des Verwaltungsrates; in seiner Abwesenheit können die Hauptversammlung oder der Verwaltungsrat mit Mehrheit der Anwesenden ein anderes Mitglied des Verwaltungsrates ernennen, um den Vorsitz dieser Versammlungen oder Sitzungen zeitweise zu führen.

Jedes Mitglied des Verwaltungsrates erhält wenigstens vierundzwanzig Stunden vor dem vorgesehenen Zeitpunkt der Sitzung ein Einberufungsschreiben, außer im Falle einer Dringlichkeit, in welchem Falle die Natur und die Gründe dieser Dringlichkeit im Einberufungsschreiben angegeben werden müssen. Auf schriftliche, durch Kabel, Telegramm, Telex, Telefax oder durch ein vergleichbares Kommunikationsmittel gegebene Einwilligung eines jeden Mitgliedes des Verwaltungsrates kann auf Einberufungsschreiben verzichtet werden. Ein spezielles Einberufungsschreiben ist für Verwaltungsratssitzungen nicht erforderlich, wenn diese zu einer Zeit und an einem Ort abgehalten werden, welche in einem vorhergehenden Verwaltungsratsbeschluß festgesetzt wurden.

Jedes Verwaltungsratsmitglied kann sich in der Sitzung des Verwaltungsrates aufgrund einer durch Kabel, Telegramm, Telex oder Telefax erteilten Vollmacht durch ein anderes Mitglied des Verwaltungsrates vertreten lassen. Ein Verwaltungsratsmitglied kann mehrere andere Verwaltungsratsmitglieder vertreten.

Jedes Verwaltungsratsmitglied kann im Wege einer telefonischen Konferenzschaltung oder eines anderen Kommunikationsmittels an einer Sitzung teilnehmen, vorausgesetzt, jeder Teilnehmer an der Sitzung kann alle andere verstehen. Die Teilnahme an einer Sitzung im Wege dieser Kommunikationsmittel entspricht einer persönlichen Teilnahme an dieser Sitzung.

Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit der einfachen Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Mitglieder gefaßt.

Einstimmige Beschlüsse des Verwaltungsrates können auch durch Rundschreiben mittels einer oder mehrerer schriftlicher, durch Kabel, Telegramm, Telex, Telefax oder anderer Kommunikationsmittel belegter Unterlagen gefaßt werden, vorausgesetzt solche Beschlüsse werden schriftlich bestätigt; die Gesamtheit der Unterlagen bildet das Protokoll das als Nachweis der Beschlußfassung gilt.

Art. 11. Die Protokolle aller Sitzungen des Verwaltungsrates werden vom Vorsitzenden oder, in seiner Abwesenheit vom stellvertretenden Vorsitzenden oder von zwei Verwaltungsratsmitgliedern unterzeichnet. Die Kopien oder Auszüge der Protokolle, die vor Gericht oder anderweitig vorgelegt werden sollen, werden vom Vorsitzenden oder von zwei Verwaltungsratsmitgliedern unterzeichnet.

Art. 12. Der Verwaltungsrat ist befugt, die Gesellschaft im weitesten Sinne zu leiten und alle Verwaltungs- und Verfügungshandlungen vorzunehmen, welche im Interesse der Gesellschaft sind. Der Verwaltungsrat hat sämtliche Befugnisse, welche durch das Gesetz oder durch diese Satzung nicht ausdrücklich der Hauptversammlung vorbehalten sind.

Die laufende Geschäftsführung der Gesellschaft sowie die diesbezügliche Vertretung Dritten gegenüber können gemäß Artikel sechzig des Gesetzes vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn auf ein oder mehrere Mitglieder des Verwaltungsrates, leitende Angestellte, Geschäftsführer oder sonstige Vertretungsberechtigte, welche allein zeichnungs-berechtigt sein können, übertragen werden. Ihre Ernennung, Abberufung und sonstigen Befugnisse werden durch Beschluß des Verwaltungsrates geregelt. Die Übertragung an ein Verwaltungsratsmitglied muß von der Hauptversammlung vorab genehmigt werden.

Ferner kann die Gesellschaft einzelne Aufgaben der Geschäftsführung durch privatschriftliche oder beglaubigte Vollmacht übertragen.

Art. 13. Die Gesellschaft wird durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern oder durch die Einzelunterschrift jeder entsprechend vom Verwaltungsrat bevollmächtigten Person verpflichtet.

Solange Herr Ulrich Otto als Mitglied des Verwaltungsrates bestellt ist, kann er die Gesellschaft durch Einzelunterschrift vertreten.

V. Überwachung

Art. 14. Die Gesellschaft unterliegt der Überwachung durch einen oder mehrere Rechnungsprüfer, die nicht Aktionäre der Gesellschaft sein müssen. Die Hauptversammlung ernennt sie, bestimmt ihre Zahl und setzt ihre Vergütung und die Dauer ihres Mandates, die sechs Jahre nicht überschreiten darf, fest.

VI. Geschäftsjahr - Bilanz

Art. 15. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres.

Art. 16. Es werden jährlich wenigstens fünf Prozent (5%) des Reingewinnes der Gesellschaft vorab den gesetzlichen Rücklagen zugeführt, bis diese zehn Prozent (10%) des in Artikel 5 dieser Satzung vorgesehenen Gesellschaftskapitals betragen. Die Hauptversammlung der Aktionäre bestimmt auf Vorschlag des Verwaltungsrates über die Verwendung des restlichen Betrages des Reingewinns. Der Verwaltungsrat kann im Rahmen der gesetzlichen Bestimmungen Vorschußdividenden ausschütten.

VII. Auflösung der Gesellschaft

Art. 17. Wird die Gesellschaft durch Beschluß der Hauptversammlung aufgelöst, so wird die Liquidation durch einen oder mehrerer Liquidatoren (welche natürliche oder juristische Personen sein können) durchgeführt, welche von der Hauptversammlung ernannt und deren Vergütungen von der Hauptversammlung festgesetzt werden.

VIII. Satzungsänderung

Art. 18. Die gegenwärtige Satzung kann von einer Hauptversammlung der Aktionäre geändert werden, vorausgesetzt die Anwesenheits- und Mehrheitsquoten gemäß Artikel siebenundsechzig-eins des Gesetzes vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn sind gewahrt.

VI. Schlußbestimmungen - Anwendbares Recht

Art. 19. Für sämtliche Fragen, welche durch diese Satzung nicht geregelt sind, gilt das Gesetz vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn sowie das Gesetz vom einundzwanzigsten Juli neunzehnhundertneunundzwanzig.

Übergangsbestimmungen

- 1) Das laufende Geschäftsjahr endet am 31. Dezember 2001.
- 2) Die nächste jährliche Hauptversammlung wird im Kalenderjahr 2002 (zweitausendzwei) stattfinden.
- 3) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxemburg.

Dritter Beschluß

Die Hauptversammlung beschließt einstimmig, die Mitglieder des Verwaltungsrats

- SHAPBURG LIMITED, eine Gesellschaft gegründet nach dem Recht der British Virgin Islands, mit Sitz in P.O. Box 3175, Road Taiwan, Tortola, British Virgin Islands;
- QUENON INVESTMENTS LIMITED, eine Gesellschaft gegründet nach dem Recht der British Virgin Islands, mit Sitz in P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands;
- LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED, eine Gesellschaft gegründet nach dem Recht der British Virgin Islands, mit Sitz in P.O. Box 3175, Road Town, Tortola, British Virgin Islands

mit sofortiger Wirkung abzurufen.

Vierter Beschluß

Die Hauptversammlung beschließt einstimmig, den abberufenen Mitgliedern des Verwaltungsrats Entlastung für die Ausübung ihrer Tätigkeit als Mitglieder des Verwaltungsrats vom Tag ihrer Bestellung an bis zum Tag ihrer Abberufung zu gewähren.

Fünfter Beschluß

Die Hauptversammlung beschließt einstimmig

- Herr Ulrich Otto, Kaufmann, wohnhaft in Parkstraße 31, 50968 Köln, Deutschland;
- Frau Dilene Da Costa Medeiros - Otto, wohnhaft in Parkstraße 31, 50968 Köln, Deutschland;
- Dr. Karl Rolf Hasso von Hahn, Rechtsanwalt, Rondeel 35, 22301 Hamburg, Deutschland

mit sofortiger Wirkung für die Dauer von 6 (sechs) Jahren zu neuen Mitgliedern des Verwaltungsrats zu bestellen.

Sechster Beschluß

Die Hauptversammlung beschließt einstimmig, THEMIS AUDIT LIMITED, mit Sitz in Abbott Building, P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, als Rechnungsprüfer der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung abzurufen.

Siebter Beschluß

Die Hauptversammlung beschließt einstimmig, THEMIS AUDIT LIMITED, mit Sitz in Abbott Building, P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, Entlastung für die Ausübung ihrer Tätigkeit als Rechnungsprüfer der Gesellschaft vom Tag ihrer Bestellung an bis zum Tag ihrer Abberufung zu gewähren.

Achter Beschluß

Die Hauptversammlung beschließt einstimmig, KPMG LUXEMBOURG, mit Sitz in L-2520 Luxemburg, 31, allée Schaffer, mit sofortiger Wirkung für die Dauer von 6 (sechs) Jahren als neuen Rechnungsprüfer der Gesellschaft zu bestellen. Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Hauptversammlung um elf Uhr dreissig für geschlossen.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung des Vorstehenden an die Erschienenen, die dem amtierenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt sind, haben die Mitglieder des Verwaltungsrats gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterzeichnet.

Signé: M. Elvinger, M. Novak-Stief, I.-I. Kustura, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2001, vol. 130S, fol. 7, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2001.

A. Schwachtgen.

(42438/230/254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

PATENT AND SHARES INTERNATIONAL HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

H. R. Luxemburg B 32.232.

Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 22. Juni 2001

- Die Hauptversammlung hat einstimmig beschlossen, den Rücktritt der Verwaltungsratsmitglieder Percy James Williams, Paul Joseph Williams und Philip Croshaw zu akzeptieren und ihnen volle Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate bis zum heutigen Tag zu erteilen.

- Herr Robert Roth, Verwaltungsrat, wohnhaft in F-Audun-le-Tiche, Herr Marion Thill, Verwaltungsrat, wohnhaft in Luxemburg und Herr Christian Faltot, Verwaltungsrat, wohnhaft in F-Villerupt, wurden zu neuen Verwaltungsratsmitgliedern ernannt.

- Die Versammlung hat beschlossen, die Mandate der neu gewählten Verwaltungsratsmitglieder und des Abschlussprüfers gemäss Artikel 6 der Statuten sowie gemäss Artikel 51 und 52 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften bis zur Generalversammlung des Jahres 2002 zu verlängern.

Luxemburg, den 22. Juni 2001.

Für den Verwaltungsrat

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 95, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42444/576/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

PIEMME INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 14.177.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

PIEMME INTERNATIONAL S.A.

Signature

(42448/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

PRITOH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 64.788.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 26 juin 2001 a accepté la démission du commissaire aux comptes avec effet immédiat et a nommé en son remplacement la société CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant pour son mandat et gestion jusqu'à ce jour.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2001, vol. 554, fol. 91, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42450/693/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

PARSIMONIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 47.003.

—
Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 9, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

PARSIMONIUM S.A., Société Anonyme Holding

Signature / Signature

Un Administrateur / Un Administrateur

(42439/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

PARSIMONIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 47.003.

—
Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 9, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

PARSIMONIUM S.A., Société Anonyme Holding

Signature / Signature

Un Administrateur / Un Administrateur

(42440/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

PARSIMONIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 47.003.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 2 juillet 2001

Résolutions

L'Assemblée décide de ratifier la cooptation de M. Massimo Longoni décidée par le Conseil d'Administration en sa réunion du 20 mars 2000.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'Assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 1999/2000 comme suit:

Conseil d'Administration

M. Lorenzo Castellini, entrepreneur, demeurant à Rome (Italie), président et administrateur-délégué;

Mme Maria Gabriella Attardi, fiscaliste, demeurant à Rome (Italie), administrateur;

M. Massimo Longoni, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11 boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

Pour extrait conforme

PARSIMONIUM S.A., Société Anonyme Holding

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 9, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42441/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

COVIFA LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2017 Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi.

—
STATUTES

In the year two thousand one, on the thirteenth of June.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

ERNST & YOUNG, a company existing and incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at rue Richard Coudenhove-Kalergi, L-1359 Luxembourg, here represented by Mrs Linda Korpel, jurist, residing in Metz (France), by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2. The purposes for which the company is established are to undertake, in Luxembourg and abroad, financing operations by granting loans to corporations belonging to the same international group to which it belongs itself. These loans will be refinanced *inter alia* but not limited to, by financial means and instruments such as loans from shareholders or group companies or bank loans.

Furthermore, the corporation may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to other companies or enterprises any support, loans, advances or guarantees.

The corporation may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name COVIFA LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the managers.

Art. 6. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and four hundred Euros (EUR 12,400.-), divided into one hundred and twenty-four (124) shares with a par value of one hundred (EUR 100.-) each, all fully paid-up and subscribed.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint coowners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers, composed of manager(s) of category B and/or of manager(s) of category A.

The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked *ad nutum*.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

In case of a single manager, the Company shall be validly committed towards third parties by the sole signature of its single manager.

In case of plurality of managers and if managers of category A are only appointed, the company will be validly committed towards third parties by the sole signature of any one of them.

In case of plurality of managers and if both manager(s) of category A and manager(s) of category B are appointed, the company will be validly committed towards third parties by the joint signatures of two managers, obligatorily one manager of category A and one manager of category B.

If the managers are temporarily unable to act, the company's affairs can be managed by the sole associate or, in case the company has more than one associate, by the associates acting under their joint signatures.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may subdelegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns.

Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on the first of January and ends on the 31st of December of the following year, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2001.

Art. 16. Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

The appearing party, represented as stated hereabove, declares to have fully paid the shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand and four hundred euro (12,400.- EUR) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately fifty-five thousand Luxembourg francs.

Resolutions of the sole shareholder

- 1) The Company will be administered by the following managers of category A:
 - Mr Dominique Ransquin, licencié et maître en sciences économiques et sociales, residing in L-5250 Sandweiler, 25, rue de Remich;
 - Mr Romain Thillens, licencié en sciences économiques, demeurant au 10, avenue Nic. Kreins, L-9536 Wiltz.
- 2) The address of the corporation is fixed at L-2017 Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi, BP 780.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le treize juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ERNST & YOUNG, une société de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi à rue Richard Coudenhove Kalergi, L-1359 Luxembourg ici représentée par Madame Linda Korpel, juriste, demeurant à Metz (France), en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société», et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La société a pour objet d'entreprendre, au Luxembourg et à l'étranger, des opérations de financement en accordant des prêts à des sociétés appartenant au même groupe international auquel elle appartient. Ces prêts seraient refinancés en autres mais non exclusivement, par des moyens financiers et des instruments tels que des prêts provenant d'actionnaires ou des sociétés du groupe ou des prêts bancaires.

La société peut également réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à d'autres sociétés ou entreprises tous concours, prêts, avances ou garanties. La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination de: COVIFA LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La société peut établir des succursales, filiales ou des bureaux tant au Luxembourg qu'à l'étranger par simple décision des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euro (12.400,- EUR) représenté par cent vingt-quatre (124) parts sociales d'une valeur nominale de cent euro (100,- EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance, composés de gérant(s) de catégorie B et/ou de gérant(s) de catégorie A.

Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera valablement engagée envers les tiers par la seule signature du gérant unique.

En cas de pluralité de gérants et si seuls des gérants de catégorie A sont nommés, la société sera valablement engagée par la signature individuelle de n'importe lequel d'entre eux.

En cas de pluralité de gérants et si un ou des gérant(s) de catégorie A ainsi qu'un ou des gérant(s) de catégorie B sont nommés, la société sera valablement engagée par la signature conjointe obligatoirement d'un gérant A et d'un gérant B.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de l'année suivante, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2001

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

La partie comparante, représentée comme dit-est, a déclaré que toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euro (12.400,- EUR) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ cinquante-cinq mille francs luxembourgeois.

Décisions de l'associé unique

1) La Société est administrée par les gérants de catégorie A suivants:

- Monsieur Dominique Ransquin, licencié et maître en sciences économiques et sociales, demeurant au 25, rue de Remich, L-5250 Sandweiler.

- Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques, demeurant au 10, avenue Nic. Kreins, L-9536 Wiltz.

2) L'adresse de la Société est fixé à L-2017 Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi, BP 780.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Korpel, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2001, vol. 9CS, fol. 50, case 8. – Reçu 5.002 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2001.

J. Elvinger.

(42533/211/247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2001.

ProLogis NETHERLANDS XXIV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.937.

Pursuant to a share purchase agreement dated April 19, 2001 all the shares held in the Company by its sole shareholder, i.e., ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l., have been transferred to ProLogis FRANCE DEVELOPMENTS INCORPORATED having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

Date: June 20, 2001.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.
P. Cassells
Manager

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 96, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42452/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

ProLogis NETHERLANDS XXVI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.938.

Pursuant to a share purchase agreement dated April 19, 2001 all the shares held in the Company by its sole shareholder, i.e., ProLogis NETHERLANDS XXV, S.à r.l., have been transferred to ProLogis EUROPEAN FINANCE III, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

Date: June 20, 2001.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.
P. Cassells
Manager

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 96, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42453/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

ProLogis NETHERLANDS XXVIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.784.

Pursuant to a share purchase agreement dated April 19, 2001 all the shares held in the Company by its sole shareholder, i.e., ProLogis NETHERLANDS XXVII, S.à r.l., have been transferred to ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

Date: June 20, 2001.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.
P. Cassells
Manager

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 96, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42454/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

SEG, Société Coopérative.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 71.723.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour la société
Signature

(42474/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

ProLogis NETHERLANDS XXX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.970.

Pursuant to a share purchase agreement dated April 19, 2001 all the shares held in the Company by its sole shareholder, i.e., ProLogis NETHERLANDS XXIX, S.à r.l., have been transferred to ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

Date: June 20, 2001.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.
P. Cassells
Manager

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 96, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42455/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

PRO TECH IN HOLDING AG, Aktiengesellschaft.

Siège social: Luxembourg.

Ausserordentliche Generalversammlung vom 8. März 2001

Im Jahre zweitausendeins, am 8. März, am Gesellschaftssitz in Weiswampach, sind zur Ausserordentlichen Generalversammlung erschienen, die Aktionäre der Gesellschaft PRO TECH IN HOLDING AG, gegründet laut notariellem Akt vom 5. März 2001 vor dem antierenden Notar, Maître Fernand Unsen zu Diekirch.

Die Sitzung ist eröffnet unter der Präsidentschaft von Herrn Helmut Münz, Kaufmann, wohnhaft in D-65558 Kaltenholzhausen, Kirbergerstrasse 13.

Der Präsident bestimmt als Sitzungssekretär Herrn Herbert März, Kaufmann, wohnhaft zu L-9991 Weiswampach, 117, route de Stavelot.

Der Präsident benennt als Stimmzähler Herrn Walter Fuchs-Vladu, Kaufmann, wohnhaft zu D-65550 Limburg, Lerchenweg 1.

Da das Büro jetzt vollständig besetzt ist, erklärt und bittet der Präsident folgende Akte zu verfassen:

I. Tagesordnung der Generalversammlung ist folgende:

- Entlassung und Entlastung eines Mitglieds des Verwaltungsrats
- Änderung der Vertretungsberechtigung.

II. Es wird festgestellt, dass die Aktionäre vollständig erschienen sind, beziehungsweise durch Vollmacht vertreten sind, unter Verzicht auf alle Form- und Fristvorschriften. Die erschienenen oder vertretenen Aktionäre beschliessen einstimmig folgende Beschlüsse:

1) Herr Herbert März, vorbenannt, wird mit heutigem Datum als Mitglied und Vorsitzender des Verwaltungsrats entlassen und für seine Tätigkeit vollständig entlastet.

2) Zu Vorsitzenden des Verwaltungsrats werden mit heutigem Datum ernannt:

- Herr Uwe Helmut März, vorbenannt,
- Herr Colin de Lage, Kaufmann, wohnhaft in Lübeck, Deutschland, Eckenerstrasse 012.

3) Die Gesellschaft wird ab heutigem Datum vertreten durch die gemeinsame Unterschrift der beiden Vorsitzenden des Verwaltungsrats.

Weitere Beschlüsse wurden nicht gefasst.

Weiswampach, den 8. März 2001.

Der Präsident / Der Sekretär / Der Stimmzähler
Unterschrift / Unterschrift / Unterschrift

Enregistré à Clervaux, le 20 avril 2001, vol. 209, fol. 54, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): R. Schmit.

(42456/703/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

TORCH STRATEGIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 4, rue de Louvigny.
R. C. Luxembourg B 62.312.

Les statuts coordonnés au 29 juin 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 2001, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(42507/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

PUTNAM INTERNATIONAL ADVISORY COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 11.196.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour PUTNAM INTERNATIONAL ADVISORY COMPANY
KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(42459/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

PUTNAM INTERNATIONAL ADVISORY COMPANY, Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 11.196.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of 17th April 2001

- To carry forward to new account the net profit of the year i.e. USD 191.599,-.
- To note the resignation of 31st January 2001 of Mr Randolph S. Petralia and of 1st March 2001 of Mr John C. Talanian as Directors of the Company.
- To re-elect Messrs John R. Verani, Toshio Nagashima, Steven Speigel, Alfred F. Brausch and Rafik Fischer as Directors for the ensuing year.
- To re-elect DELOITTE & TOUCHE, Luxembourg, as Statutory Auditor for the ensuing year.

Certified true extracts

For PUTNAM INTERNATIONAL ADVISORY COMPANY
KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42460/526/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

PROTEUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 30.120.

L'an deux mille un, le quatorze juin.

Par-devant Maître André Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PROTEUS S.A., constituée suivant acte du notaire Marc Elter de résidence à Luxembourg en date du 3 mars 1989, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Série C, n° 196 du 17 juillet 1989. Les statuts furent modifiés par acte du même notaire Marc Elter en date du 3 mai 1989, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Série C, n° 271 du 26 septembre 1989. Les statuts furent encore modifiés par acte du notaire Joseph Elvinger en date du 23 mars 2001, en cours de publication.

L'assemblée est ouverte à seize heures trente et est présidée par Monsieur Claude Geiben, Maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Serge Borges, employé privé, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

L'assemblée élit scrutateurs Mademoiselle Hortense Muller, employée privée, et Mademoiselle Alessandra Virgili, employée privée, les deux avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

Le bureau ainsi constitué constate que l'intégralité du capital social est représentée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence signée par les actionnaires présents respectivement par leurs mandataires et par les membres du bureau, laquelle liste reste annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Les actionnaires présents respectivement les mandataires des actionnaires représentés déclarent renoncer à une convocation spéciale et préalable ayant reçu une parfaite connaissance de l'ordre du jour.

Le bureau constate que l'assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer sur les objets se trouvant à son ordre du jour qui est conçu comme suit:

- 1) Modification de l'article deux des statuts pour donner à la Société une durée illimitée
- 2) Transformation de la Société de société de participation financière sous la loi modifiée du 31 juillet 1929 en société de participation financière dite Soparfi avec abandon du statut holding avec effet au 1^{er} janvier 2001
- 3) Modification subséquente de l'objet social de la Société et de l'article quatre des statuts
- 4) Suppression de l'article dix des statuts et renumérotation des articles suivants
- 5) Acceptation de la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes actuels

- 6) Décharge aux administrateurs et commissaire aux comptes sortants
 7) Nominations de nouveaux administrateurs et commissaire aux comptes et fixation de la durée de leurs mandats respectifs
 8) Transfert du siège social de la Société.
 9) Divers.

L'assemblée, après avoir délibéré des points à l'ordre du jour, a pris à l'unanimité, et par votes séparés, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de conférer à la Société une durée illimitée et de modifier en conséquence l'article deux des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de transformer la Société de société de participation financière sous la loi modifiée du 31 juillet 1929 en société de participation financière dite Soparfi et d'abandonner le statut holding avec effet au 1^{er} janvier 2001.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la Société pour l'adapter à sa nouvelle destination et de modifier en conséquence l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La Société a pour objet, tant par elle-même directement qu'en collaboration avec les sociétés dans lesquelles elle détient des participations ou avec des tiers, d'exercer toutes activités et de prester tous services dans le domaine des matières premières et produits chimiques, y compris, mais non limitativement toutes activités de développement, de production, de commercialisation, de distribution, d'intermédiaire, de stockage, d'importation et d'exportation.

La société pourra se faire concéder à ces fins des droits de licence ou concéder à autrui des droits de licence ou donner en sous-licence aux sociétés dans lesquelles elle détient des participations ou à des tiers tous droits de propriété intellectuelle ou industrielle dont elle est ou deviendrait titulaire.

La Société a par ailleurs pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme, d'option, d'achat, d'échange, de négociation ou de toute autre manière et encore l'acquisition de brevets et de marques de fabrique et la concession de licences, l'acquisition de biens meubles et immeubles, leur gestion et leur mise en valeur.

Elle peut en outre accorder aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, ainsi qu'à des tiers tous concours ou toutes assistances financières, prêts, avances ou garanties, comme elle peut emprunter même par émission d'obligations ou s'endetter autrement pour financer son activité sociale.

Elle peut en outre effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières ou financières et prester tous services notamment de conseil tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, et encore accomplir toutes autres opérations de nature à favoriser l'accomplissement de son objet social.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de supprimer entièrement l'actuel article dix des statuts et décide par conséquent de rénumérotter les articles suivants des statuts de façon à ce que le quantième des anciens articles onze à quinze est chaque fois diminué d'une unité.

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission présentée par les administrateurs sortants Messieurs Dario Zuppin, Boris Snuderl et Sergio Pelosa et d'accepter la démission présentée par le commissaire aux comptes sortant Madame Orietta Umari.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide d'accorder pleine et entière décharge à Messieurs Dario Zuppin, Boris Snuderl et Sergio Pelosa, et à Madame Orietta Umari, pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

Septième résolution

L'assemblée décide que le nombre des administrateurs restera fixé à trois et celui des commissaires aux comptes à un, et nomme aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Gabriele Bravi, administrateur de sociétés, demeurant à Altamira Suites, apto. 16F, Los Palos Grandes, Caracas, Venezuela,

- Monsieur Filippo Dollfus, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à CH-6900 Lugano, Via degli Amadio, 1,

- Monsieur Nicolas Schaeffer, avocat, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve,

et nomme commissaire aux comptes la société anonyme INTERCORP S.A. ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont,

et fixe la durée des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés de façon à ce qu'ils prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'année 2004.

Huitième résolution

L'assemblée a décidé de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle vers L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, l'assemblée est levée à dix-sept heures. Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Geiben, S. Borges, H. Muller, A. Virgili, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2001, vol. 129S, fol. 95, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2001.

A. Schwachtgen.

(42457/230/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

PROTEUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 30.120.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 693 du 14 juin 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le notaire A. Schwachtgen

Signature

(42458/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

PUTNAM INTERNATIONAL FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 11.197.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour PUTNAM INTERNATIONAL FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(42461/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

PUTNAM INTERNATIONAL FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 11.197.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of 17th April 2001

It is resolved:

- To note the resignation of 31st January 2001 of Mr Randolph S. Petralia and of 1st March 2001 of Mr John C. Talanian as Directors of the Company. Mr Paul Prina is elected as Director.

- To re-elect Messrs John R. Verani, Toshio Nagashima, Steven Spiegel, Alfred F. Brausch and Rafik Fischer as Directors for the ensuing year.

Certified true extract

For PUTNAM INTERNATIONAL FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42462/526/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

ROMED INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 44.725.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 9, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

(42466/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

ROMED INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 44.725.

Résolution prise lors de la réunion du conseil d'administration du 25 mai 2001

L'adresse de la société est transférée aux 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} juin 2001.

Certifié sincère et conforme

Pour ROMED INTERNATIONAL S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 9, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42467/696/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

ROMED INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 44.725.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire Reportée du 2 juillet 2001

- La cooptation de Monsieur Roger Caurla, maître en droit, Mondercange (L) en tant qu'Administrateur en remplacement de M. Rodolfo de Benedetti, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2005.

Luxembourg, le 2 juillet 2001.

Certifié sincère et conforme

Pour ROMED INTERNATIONAL S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 9, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42468/696/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

SOUNDSELECTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3220 Bettembourg, 11-13, rue Auguste Collart.
R. C. Luxembourg B 46.397.

L'an deux mil et un, le treize juin.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

Ont comparu:

1.- Monsieur Robert Goetzinger, employé privé, demeurant à L-3238 Bettembourg, 18, rue de l'Indépendance;

2.- Monsieur Frank Ait-Si Ahmed, électromécanicien, demeurant à L-8360 Goetzange, 8A, rue de Windhof;

3.- Monsieur Edmond Weyer, mécanicien-ajusteur, demeurant à L-3385 Noertzange, 22, rue de Budersberg;

Lesquels comparants déclarent qu'ils sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée SOUNDSELECTION, S.à r.l. avec siège social à L-3271 Bettembourg, 99-101, route de Peppange;

inscrite au registre de commerce sous la section B numéro 46.397;

constituée suivant acte reçu par le notaire Alphonse Lentz, de résidence à Remich en date du 18 janvier 1994, publié au Mémorial C de 1994, page 6706;

Lesquels comparants se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de changer la devise d'expression du capital social de francs luxembourgeois (LUF) en Euro (EUR) au cours de LUF 40,3399 pour un Euro, de sorte que le capital social actuel de LUF est converti en douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (EUR 12.394,68).

En outre l'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence de la somme de cinq virgule trente-deux euros (EUR 5,32) pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (EUR 12.394,68) à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) sans apports nouveaux et sans création de parts sociales, par incorporation au capital d'une somme prélevée sur les réserves libres de la société qui résulte d'un bilan arrêté au 31 décembre 1999;

dont une copie restera annexée aux présentes, pour être formalisée avec le présent acte.

Les associés décident également de supprimer la valeur nominale des parts sociales et de refixer au montant de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) pour chaque part sociale.

Deuxième résolution

Suite à la prédite résolution, l'article 5 des statuts est à lire comme suit:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) divisé en cent parts sociales (100) de cent vingt-quatre Euros (EUR 124,-) chacune.

Ces parts ont été souscrites et libérées intégralement comme suit:

- Monsieur Robert Goetzinger, prèdit.	55
- Monsieur Frank Ait-Si Ahmed, prèdit.	25
- Monsieur Edmond Weyer, prèdit.	20
Total: cent parts sociales.	100

La somme de douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.»

Troisième résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la société de L-3271 Bettembourg, 99-101, route de Peppange, à L-3220 Bettembourg, 11-13, rue Auguste Collart.

Quatrième résolution

Les associés décident d'ajouter un dernier paragraphe à l'article 3 des statuts, qui aura la teneur suivante:

«**Art. 3. Dernier paragraphe.** La société aura en outre pour objet l'organisation de spectacles publics, ainsi que toute activité accessoire nécessaire auxdites opérations, en ce compris l'organisation du service d'ordre de spectacles publics, ainsi que la vente et location de matériel scénique.»

Cinquième et dernière résolution

Sont nommés gérants techniques:

- Monsieur Robert Goetzinger, prèdit; et
- Monsieur Frank Ait-Si Ahmed, prèdit.

La société est valablement engagée par la signature conjointe des deux gérants techniques.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais afférents incombant à la société en raison de l'assemblée générale extraordinaire, s'élève approximativement à la somme de trente mille francs (30.000,-).

Dont acte, fait et passé à Bettembourg, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Goetzinger, Ait, Weyer, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 juin 2001, vol. 859, fol. 80, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 28 juin 2001.

C. Doerner.

(42485/267/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

SOUNDSELECTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3220 Bettembourg, 11-13, rue Auguste Collart.

R. C. Luxembourg B 46.397.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Doerner.

(42486/209/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

SCHOELLERBANK FUNDS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 58.241.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 96, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour *SCHOELLERBANK FUNDS*
KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(42471/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

SCHOELLERBANK FUNDS, SICAV, Gesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 11, rue Aldringen.
H. R. Luxemburg B 58.241.

Auszug aus der Beschlussfassung der Ordentlichen Jährlichen Generalversammlung vom 5. Juni 2001

- Herren Dr. Alexander Schweickhardt, Rudolf Nemetschke, Rafik Fischer und André Schmit werden als Verwaltungsratsmitglieder und KPMG AUDIT, Luxemburg, wird als Wirtschaftsprüfer für das neue Geschäftsjahr wiedergewählt;

- Herr Pierre Luc Delandmeter wird als neues Verwaltungsratsmitglied ernannt.

Für gleichlautende Abschrift
Für *SCHOELLERBANK FUNDS*
KREDIETRUST LUXEMBOURG
Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42472/526/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

SINOPIA GLOBAL FUNDS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 64.246.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of 25th April 2001

- Director's fees of FRF 10,000.- (gross amount) are paid each to:

Caroline Savinelli,
Jean-François Boulier,
Philippe Goimard,
Didier Miqueu,
François Bourguignon,
Pierre Sequier.

- For the fiscal year ended 31st December 2000, the following dividend will be paid on or after 14th May 2001 to shareholders on record on 27th April 2001, ex-dividend date being 30th April 2001:

- ADAGIO in EURO	EUR 3.7 per share class A
- ADAGIO in USD	USD 4.3 per share class A
- ALLEGRO in EURO	EUR 1.8 per share class A

- Messrs Didier Miqueu, Philippe Goimard, Jean-François Boulier, François Bourguignon, Pierre Sequier and Mrs Caroline Savinelli are re-elected as Directors for the new financial year.

- PricewaterhouseCoopers, Luxembourg is re-elected as Independent Authorized Auditor for a term of one year ending at the Annual General Meeting of 2002.

Certified true extract
For *SINOPIA GLOBAL FUNDS*
KREDIETRUST LUXEMBOURG
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42475/526/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

SAINT-PIERRE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 52.899.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 92, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 15 janvier 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

Signataires catégorie A:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.
- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

Signataires catégorie B:

- Monsieur Tiziano Odorizzi, industriel, demeurant à Albiano (Italie), Président.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2001.

Signature.

(42469/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

SEA COAST INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 36.341.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 20 juin 2001

Il résulte d'une lettre adressée à la société que Monsieur Stavros P. Triantaphyllides est décédé.

En date du 20 juin 2001, le conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Georgios I. Prousanides, avocat, demeurant 12A, Herodou Attikou Street à Maroussi, Athènes.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Vardis J. Vardinoyannis, armateur, demeurant à Athènes;
- Monsieur Ioannis V. Vardinoyannis, homme d'affaires, demeurant à Athènes;
- Monsieur Georgios I. Prousanides, avocat, demeurant 12A, Herodou Attikou Street à Maroussi, Athènes.

Luxembourg, le 20 juin 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 99, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42473/595/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

ARPAD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

STATUTS

L'an deux mille un, le dix-huit juin.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Jean-Marc Bouverat, directeur général de société, et son épouse,
- 2) Madame Martine Griere, employée, demeurant ensemble à Marnaz (Haute Savoie), 140, rue de la Fin.

Lesquels comparants ont déclaré avoir constitué entre eux une société à responsabilité limitée familiale dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la

création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, principalement liée au secteur de l'immobilier, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. La société prend la dénomination de ARPAD, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu d'un commun accord entre les associés.

Art. 5. La durée de la Société est indéterminée.

Art. 6. Le capital social est fixé à trente-deux millions (32.000.000,-) d'euros divisé en un million deux cent quatre-vingt mille (1.280.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros chacune.

Art. 7. Les parts sociales ne sont cessibles à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Elles sont toujours librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession, la valeur d'une part est évaluée sur base du bilan moyen des trois dernières années de la Société.

Titre III.- Gérance

Art. 8. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par les associés.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non.

Titre IV.- Année sociale - Bilan - Répartitions

Art. 9. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 10. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Le solde de ce compte, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net. Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital.

Le surplus du bénéfice net est réparti entre les associés.

Toutefois, les associés pourront décider à la majorité fixée par les lois afférentes que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

Titre V.- Dissolution

Art. 11. La Société n'est pas dissoute par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dénonciation ou de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateur(s) nommé(s) par l'assemblée des associés.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

Titre VI.- Dispositions générales

Art. 12. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2001.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été entièrement souscrites comme suit:

1) Monsieur Jean-Marc Bouverat, préqualifié, un million deux cent soixante-dix-neuf mille trois cent soixante-dix parts sociales	1.279.370
2) Madame Martine Griere, préqualifiée, six cent trente parts sociales	630
Total: un million deux cent quatre-vingt mille parts sociales	1.280.000

Les nouvelles parts sociales ont été entièrement souscrites pour leur valeur nominale, ensemble avec une prime d'émission d'un montant total de dix-huit mille cent quatre euros quatre-vingt-cinq cents (18.104,85) de la façon suivante:

a) à raison de d'un million deux cent soixante-dix-sept mille quatre cent soixante-quatre (1.277.464,-) parts sociales par Monsieur Jean-Marc Bouverat et à raison de six cent trente (630) parts sociales par son épouse Madame Martine Griere, préqualifiés, et elles ont été libérées par un apport en nature consistant pour Monsieur Bouverat en 152.887 actions et Madame Griere en 75 actions d'une valeur nominale de EUR 17,- et représentant 49,98% du capital social émis de la société EBEA, une société anonyme de droit français, avec siège social à F-74460 Marnaz, rue de la Fin.

Il résulte d'une déclaration dressée à Luxembourg, le 18 juin 2001, et signée par Monsieur Jean-Marc Bouverat, directeur général de EBEA que les actions apportées de EBEA sont évaluées à 32.014.293,61 euros, les comptes intermédiaires au 30 avril 2001 de ladite société y étant annexés.

Il résulte également d'un certificat émis par Monsieur Jean-Marc Bouverat et son épouse Madame Martine Griere, préqualifiés, à Luxembourg en date du 18 juin 2001, que:

«- ils sont propriétaires de 152.962 actions (ci-après dénommées «les Actions») émises par EBEA, une société anonyme de droit français, d'une valeur nominale de EUR 17,- chacune, représentant 49,98% des 306.000 Actions émises par EBEA.

- les Actions sont entièrement libérées.
- les Actions sont nominatives.
- ils sont les propriétaires légaux seuls autorisés à détenir ces Actions et ayant le droit d'en disposer.
- il n'existe pas de droit de préemption ni d'autre droit en vertu desquels une personne ou entité serait autorisée à demander à ce que l'une ou plusieurs de ces Actions lui soit transférées.
- les Actions ne sont grevées ni d'un nantissement ou d'un usufruit; il n'existe pas de droit à bénéficier d'un nantissement ou d'un usufruit sur les Actions et les Actions ne sont pas soumises à un gage.
- les Actions sont librement transmissibles.»

b) à raison de mille neuf cent six (1.906) parts sociales par Monsieur Jean-Marc Bouverat, préqualifié, et elles ont été libérées par un apport en nature consistant en 250 parts sociales d'une valeur nominale de FRF 100,- et représentant 50% du capital social émis de la société OUTI LOC, une société à responsabilité de droit français, avec siège social à F-74460 Marnaz, rue de la Fin.

Il résulte d'une déclaration dressée à Luxembourg, le 18 juin 2001, et signée par Monsieur Jean-Marc Bouverat, gérant de OUTI LOC que les parts sociales apportées de OUTI LOC sont évaluées à 3.811,22 euros, le bilan au 30 novembre 2000 de ladite société, ainsi qu'une attestation de l'expert-comptable de la société établi à Cluses, le 15 juin 2001 y étant annexés.

Il résulte également d'un certificat émis par Monsieur Jean-Marc Bouverat, préqualifié, à Luxembourg en date du 18 juin 2001, que:

«- il est propriétaire de 250 parts sociales (ci-après dénommées «les Parts Sociales») émises par OUTI LOC, une société à responsabilité limitée de droit français, d'une valeur nominale de FRF 100,- chacune, représentant 50% des 500 Parts Sociales émises par OUTI LOC.

- les Parts Sociales sont entièrement libérées.
- les Parts Sociales sont nominatives.
- il est le propriétaire légal seul autorisé à détenir ces Parts Sociales et ayant le droit d'en disposer.
- il n'existe pas de droit de préemption ni d'autre droit en vertu desquels une personne ou entité serait autorisée à demander à ce que l'une ou plusieurs de ces Parts Sociales lui soit transférées.
- les Parts Sociales ne sont grevées ni d'un nantissement ou d'un usufruit; il n'existe pas de droit à bénéficier d'un nantissement ou d'un usufruit sur les Parts Sociales et les Parts Sociales ne sont pas soumises à un gage.
- les Parts Sociales sont librement transmissibles.»

Ces déclarations, comptes intermédiaires, bilan, attestation et certificats, après signature ne varient par les comparants et le notaire instrumentaire demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social, ensemble avec la prime d'émission est estimé à un milliard deux cent quatre-vingt-onze millions six cent sept mille cent quarante-sept (1.291.607.147,-) francs luxembourgeois.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève à environ six millions sept cent vingt mille (6.720.000,-) francs luxembourgeois.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les associés, représentant la totalité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1) Est nommée gérant de la Société pour une durée indéterminée:

1) Monsieur Jean-Marc Bouverat, directeur général de société, demeurant à Marnaz (Haute Savoie), 140, rue de la Fin. La société est engagée par la seule signature du gérant.

2) Le siège social de la Société est établi à L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J.-M. Bouverat, M. Griere, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2001, vol. 130S, fol. 7, case 1. – Reçu 6.458.036 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signé par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

Luxembourg, le 3 juillet 2001.

M. Weinandy.

(42527/230/137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2001.

SOBIM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 46.394.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 98, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

SOBIM S.A.

Signatures

(42476/694/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

SPHYNX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 76.952.

L'an deux mille un, le vingt-cinq avril.

Se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire les actionnaires de la Société Anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de SPHYNX HOLDING S.A., R. C. B Numéro 76.952, constituée par acte du notaire Joseph Elvinger, de résidence à Luxembourg, en date du 12 juillet 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, N° 889 du 14 décembre 2000.

La séance est ouverte à 10.30 heures sous la présidence de Monsieur Dominique Delaby, Associé de Fiduciaire, demeurant à F-Marly.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Ghislaine Fouque, déléguée médical, demeurant à F-Cannes.

L'Assemblée élit comme scrutateur Monsieur Carlo Dax, Associé de Fiduciaire, demeurant à L-Hesperange.

Le bureau ainsi constitué dresse et clôture la liste des présences et constate l'accomplissement des formalités prévues par la loi et les statuts.

La liste des présences, signée ne varietur par les actionnaires et le bureau de l'Assemblée, restera annexée à la présente.

Monsieur le Président expose ensuite:

Il résulte de la liste des présences prémentionnée, dressée, arrêtée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille (1.000) actions d'une valeur nominale de mille huit cents (1.800,-) LUF chacune, représentant l'intégralité du capital social de un million huit cent mille (1.800.000,-) LUF sont dûment représentées à la présente Assemblée qui est en conséquence régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur son ordre du jour, ci-après reproduit. Tous les actionnaires présents ou représentés ayant accepté de se réunir, sans convocation préalable, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Ratification du transfert de siège social de la société.
2. Démission de Monsieur Claude Lamboley de son poste d'administrateur.
4. Nomination d'un nouvel administrateur.
5. Divers.

Première résolution

L'Assemblée ratifie le transfert de siège social de la société de 24, rue Beck, L-1222 Luxembourg vers 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, effectué en date du 19 décembre 2000 dont copie extrait en annexe.

Deuxième résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Claude Lamboley de son poste d'Administrateur.

Pleine décharge lui a été accordée pour son mandat jusqu'à ce jour.

Cette décision a été prise à l'unanimité des voix.

Dernière résolution

L'Assemblée nomme comme nouvel Administrateur Madame Ghislaine Fouque, déléguée médical, demeurant à F-06400 Cannes, qui accepte.

Cette décision a été prise à l'unanimité des voix.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance à 11.00 heures.

Luxembourg, le 25 avril 2001.

D. Delaby / G. Fouque / C. Dax

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2001, vol. 552, fol. 34, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42487/000/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

SO.GE.AS., SOCIETE GENERALE DES ASSAISONNEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 38.798.

—
Rectificatif de notre dépôt du 28 février 2001

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue extraordinairement le 7 février 2001, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance en date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de 1 (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté;

- Monsieur Graham Wilson, demeurant professionnellement à Luxembourg;

- Madame Rachel Szymanski, employée privée, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.

Le mandat de ces administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de 1 (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., ayant son siège social à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 22 juin 2001.

SO.GE.AS., SOCIETE GENERALE

DES ASSAISONNEMENTS S.A.

S. Vandì / R. Szymanski

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 96, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42477/043/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

SOLUPRO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 6.671.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 92, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 8 mars 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président,

- Madame Michelle Delfosse, ingénieur, demeurant à Tuntange,

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 30 juin 2001.

Signature.

(42482/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.
